En pages de couverture

«Mur de graffitis en papier»

Travaux réalisés à l'aquarelle, aux crayons couleurs, au feutre noir et collages par les élèves des classes 2E, 2M et 2U, sous la conduite de Mme Isabelle Clément.

8

Soutiens dans les apprentissages

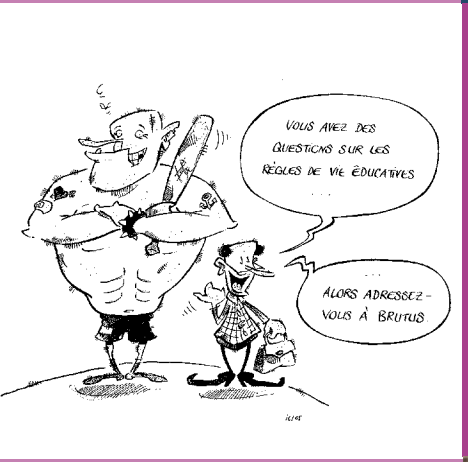

12

Règles de vie éducatives

19/28

Travaux d'élèves

35

Vie de l'école

Sommaire

2 Renseignements utiles
3 Editorial
4 Encadrement pédagogique
7 Services auxiliaires
8 Soutiens dans les apprentissages
9 Soutiens externes
10 Guide administratif
12 Règles de vie éducatives
14 Ecole - Familles
16 Agenda
17 Carnet de route
18 Activités extra-scolaires
19 Travaux d'élèves en ACM
20 Education générale
22 Bibliothèque
24 Motivation scolaire
26 Centre d'Orientation du Belluard
28 Travaux d'élèves
35 Vie de l'école
43 Charte informatique
45 Concours

Les Infos du Belluard

Août 2008

Bulletin d'information destiné aux élèves et aux parents des élèves du

Cycle d'Orientation du Belluard
Derrière-les-Remparts 9
1700 Fribourg
Tél: 026 347 18 50
Fax: 026 347 18 59
E-mail: info@co-belluard.ch
www.co-belluard.ch

Rédaction
La direction, les conseillers en orientation, quelques professeurs et élèves

Mise en page et composition
M.-J. Chanez

Photos
Quelques professeurs et élèves

Dessins de presse
I. Clément

Lecture
C. Loertscher

Parution
Deux fois par année scolaire août et mars

Tirage
950 exemplaires

Impression
Imprimerie St-Paul SA
Fribourg

Secrétariat	☎	026 347 18 50
Mme Perroud, directrice	☎	026 347 18 50
M. Angéloz, classes de 1re année	☎	026 347 18 53
M. Rotzetter, classes de 2e année	☎	026 347 18 54
M. Schweizer, classes de 3e année	☎	026 347 18 52
M. Giroud, classes de la Villa Cæcilia	☎	026 322 29 81
Centre d'orientation professionnelle du Belluard	☎	026 347 18 58
Service médical, Direction des Ecoles	☎	026 351 73 22
Service de psychologie		
Ville de Fribourg, M. Guerry	☎	026 351 73 04
Granges-Paccot, Mme Marro	☎	026 460 76 32
Givisiez, M. Chassot	☎	026 466 35 66
Chésopelloz, Corminbœuf, Mme Müller	☎	026 408 33 73
Service de logopédie et psychomotricité		
Ville de Fribourg,		
Givisiez, Granges-Paccot (Flos Carmeli)	☎	026 484 87 87
Chésopelloz, Corminbœuf (SIPLP)	☎	026 408 33 73
Service dentaire secrétariat	☎	026 347 10 62
cabine dentaire	☎	079 204 39 21
Clinique orthodontique	☎	026 347 10 60

Horaire des cours

Matin

1re	heure	07h38	-	08h25
2e	heure	08h25	-	09h12
3e	heure	09h12	-	10h00
4e	heure	10h13	-	11h00
5e	heure	11h00	-	11h48

Après-midi

6e	heure	13h45	-	14h35
7e	heure	14h35	-	15h25
8e	heure	15h25	-	16h15

Calendrier scolaire

Vacances d'automne:

du samedi 18 octobre 2008
au dimanche 2 novembre 2008

Vacances de Noël:

du samedi 20 décembre 2008
au dimanche 4 janvier 2009

Vacances de Carnaval:

du samedi 21 février 2009
au dimanche 1er mars 2009

Vacances de Pâques:

du samedi 4 avril 2009
au dimanche 19 avril 2009

Fin de l'année scolaire:

mercredi 8 juillet 2009

Sont jours de congé:

- jeudi 21 et vendredi 22 mai 2009 (Ascension)
- lundi 1er juin 2009 (Pentecôte)
- jeudi 11 et vendredi 12 juin 2009 (Fête-Dieu)

SSAC: du lundi 16 février au vendredi 20 février 2009

Rentrée scolaire 2009-2010:

jeudi 27 août 2009

OSONS…

Papier plus léger, nouvelle mise en page, autre manière de travailler, première édition bicolore… L'équipe des Infos du Belluard a osé innover; elle espère une fois de plus vous convaincre de l'utilité de la parution d'un journal documenté, comme moyen de communication privilégié entre école et parents, entre école et autorités.

Apprécions les différents comptes-rendus illustrant la richesse du travail conduit dans les branches; que le reportage du voyage à Rome invite les jeunes à s'investir dans leurs études et encourage les élèves des classes prégymnasiales à rester dans la voie latine!

Comptons sur des forces nouvelles; il aura fallu l'engagement de 10 nouveaux enseignants pour assurer l'enseignement et l'encadrement de tous les élèves. L'équipe de direction a le plaisir de saluer l'arrivée de M. Nathanaël Rotzetter, en remplacement de M. Théodore Kneuss. Les tâches entre adjoints sont redistribuées, veuillez vous référer à la page 4.

Risquons de nouveaux projets; les premières mesures de D+IP sont mises en place dès la rentrée scolaire. A relever plus particulièrement l'utilisation généralisée d'un journal de bord permettant le suivi de l'attitude et du comportement des élèves, ainsi que l'organisation d'une cellule de crise, propositions relatées à la page 20.

Misons sur le succès; une palette d'aides et de soutiens encore plus riche est proposée aux élèves. Une aide à la tâche est mise sur pied pour les élèves les plus défavorisés socialement. Une dizaine d'élèves vont bénéficier d'un soutien renforcé dans le domaine de l'orientation professionnelle grâce au concept «case management».

Ayons le courage d'exercer l'autorité, cette autorité qui ne détruit pas les enfants, mais qui constitue le point d'appui essentiel de leur développement et de leur épanouissement, comme le relève Claude Halmos *.

Soutenons les élèves, en les responsabilisant, en les accompagnant dans leur apprentissage, en leur martelant la devise d'André Gide: «Persuade-toi de ta force et de ta jeunesse. Sache te redire sans cesse: il ne tient qu'à moi.»

Ensemble, **osons** une nouvelle année scolaire!

Claudine Perroud

* Claude Halmos, *L'autorité expliquée aux parents*

DIRECTRICE

CLAUDINE PERROUD

- Responsabilité générale de l'établissement scolaire
- Responsabilité de l'instruction et de l'éducation, de l'application des plans d'études
- Collaboration école-familles-autorités politiques et scolaires

ADJOINTS DE DIRECTION

Les adjoints de direction partagent avec la directrice les responsabilités de l'école en constituant avec elle l'équipe de direction. Chargés de certaines tâches particulières, ils secondent également les professeurs de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves. Dans le cadre du contrôle des présences qui leur incombe, les adjoints de direction peuvent être atteints directement chaque matin entre 07h15 et 08h25.

MARIN ANGELOZ

RESPONSABLE DES ÉLÈVES DE 1RE ANNÉE

Autres tâches :

- responsable du matériel scolaire
- responsable de la procédure de préorientation liée à l'arrivée des élèves de 6P
- responsable de la mise sur pied du programme d'activités culturelles

GÉRALD GIROUD

RESPONSABLE DES ÉLÈVES DE LA VILLA CAECILIA

Autres tâches :

- responsable des activités sportives
- responsable de la semaine de sports et d'activités culturelles

NATHANAËL ROTZETTER

RESPONSABLE DES ÉLÈVES DE 2E ANNÉE

Autres tâches :

- responsable du remplacement des professeurs et de l'engagement des surveillants
- responsable de l'organisation des études
- membre de l'équipe «Education générale» chargée de mettre sur pied les programmes de promotion de la santé

JEAN-MARC SCHWEIZER

RESPONSABLE DES ÉLÈVES DE 3E ANNÉE

Autres tâches :

- responsable de l'élaboration des horaires et de toutes tâches en relation avec les horaires
- responsable de l'organisation des cours Appel

PROFESSEURS DE CLASSE

Le professeur de classe a le contact le plus fréquent avec les élèves. A ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des parents, car il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de chacun de ses élèves. Il veille aussi à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires.

PROFESSEURS DE BRANCHES

Le professeur de branche peut apporter des informations précises dans le domaine de son enseignement et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire. Si l'élève rencontre des difficultés particulières dans telle ou telle discipline, c'est lui qu'il faudra contacter.

Les professeurs de classe des 1res, 2es et 3es années

Classe 1A, EB : M. Jean-Daniel OTTET, français, allemand, mathématiques, éducation physique
Classe 1B, EB : M. Gérald GIROUD, français, géographie, éducation physique
Classe 1C, EB : M. Ivan CORMINBŒUF*, mathématiques, géographie
Classe 1D, Dév. : M. Ricardo DA SILVA, enseignant généraliste
Classe 1E, G : M. François MICHEL, mathématiques, géographie, éducation physique
Classe 1F, G : Mme Christiane HAUSER, français, allemand, géographie
Classe 1G, G : Mme Anne ROULIN*, français, histoire
Classe 1H, G : Mme Viviane AEBI*, français, histoire
Classe 1K, G-PGI : Mme Françoise JEANNERET, mathématiques, biologie
Classe 1L, PGI : Mme M.-Jeanne LOEFFEL, mathématiques, géographie, informatique
Classe 1M, PGI : M. Francis QUARTENOUD, français, histoire
Classe 1N, PGI : M. Steve LEIBZIG, mathématiques, physique, géographie, éducation physique

Classe 2A, EB : Mme Albertine IDOUX*, français, allemand, anglais
Classe 2B, EB : M. Daniel RUFFIEUX, enseignant généraliste
Classe 2C, EB : M. Nathanaël ROTZETTER, enseignant généraliste
Classe 2D, Dév. : Mme Anne RUDAZ*, enseignante généraliste, médiatrice
Classe 2E, G : M. Christian ROSSIER*, français, allemand, anglais
Classe 2F, G : Mme Aude ALLEMANN, allemand, anglais
Classe 2G, G : M. Jérôme BEL, français, histoire, géographie, économie
Classe 2H, G : Mme Suzanne BOURQUI, français, allemand
Classe 2K, PGs : Mme A.-Marie MACHERET, français, allemand, dactylographie, anglais
Classe 2L, PGIs : Mme Mireille CHANEZ IOANNOU, mathématiques, biologie
Classe 2M, PGI : Mme Brigitte SCHELLENBERG, allemand, anglais
Classe 2U, cl Acc : Mme M.-Claire WIRZ, enseignante généraliste

Classe 3A, EBtec : M. Louis DESPONT, enseignant généraliste
Classe 3B, EBeco : M. Philippe LEHNER, enseignant généraliste
Classe 3D, Gtec : M. J.-Maurice RAPPAZ, français, géographie, dessin technique
Classe 3E, Gecotec : M. Frédéric HAENNI*, mathématiques, physique, informatique, éducation physique
Classe 3F, Geco : M. Francis GUILLAUME, mathématiques, sciences
Classe 3G, Geco : M. Frédéric MICHAUD*, histoire, géographie, initiation à l'économie, citoyenneté
Classe 3H, PGI-Ig : M. Pierre MAILLARD, français, histoire, citoyenneté
Classe 3K, PGeco : M. Jean ANDONIE, mathématiques, géographie, physique, informatique
Classe 3L, PGecotec : M. J.-Bernard LEIBZIG, mathématiques, sciences

*****manque sur la photo*

LES PROFESSEURS DE BRANCHES

M. Marin ANGELOZ, français, dactylographie
Mme Marisa BOURGUET, anglais
Mme M.-José CHANEZ, initiation à l'économie, dactylographie
Mme Isabelle CLEMENT, arts visuels, activités créatrices
M. Edmond DARBELLAY, latin
Mme Sandra DEMIERRE, arts visuels, activités créatrices
Mme Antoinette DING, éducation physique
Mme Myriam DORAND, mathématiques
Mme Angela FAEH, allemand
M. Bernard FASEL, allemand
Mme Martine GAILLARD, économie familiale
M. Alexandre GICOT, éducation physique, arts visuels, activités créatrices
Mme Astrid GUISOLAN, économie familiale
Mme Catherine HAAS, arts visuels, activités créatrices
Mme Marguerite KESSLER, économie familiale
M. Jean KIRSCH, français, citoyenneté, histoire, géographie
Mme Claire KNEUSS, mathématiques
M. J.-Marie KOLLY, musique
Mme Catherine LIMAT, activités créatrices
Mme Christine LOERTSCHER, français
M. André MACHEREL, musique
Mme Magali MACKINNON, arts visuels, activités créatrices
M. Ignacio MONGE, biologie, physique
M.Yvan OBERSON, sciences, informatique
Mme Isabelle PERROULAZ, français, dactylographie
M. Etienne PILLONEL, enseignement religieux, éthique, médiateur
Mme Corinne PIPOZ, économie familiale
Mme M.-Claire PYTHON, français, histoire
M. Cyril ROUILLER, enseignement religieux, éthique
M. Bernard SANSONNENS, éducation physique
Mme Sylvie SCHWALLER, mathématiques, géographie
M. J.-Marc SCHWEIZER, français, informatique
M. Daniel STEVAN, latin, histoire
M. François ZINGG, grec

LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

"Les Infos du Belluard" signalent l'arrivée de forces nouvelles :
M. Samir ABDULLA, éducation physique
Mme Viviane AEBI, français, histoire
Mme Laurie ANTILLE, anglais
Mme Angélique BLANCHARD, arts visuels, activités créatrices
Mme Christine ESSEIVA, allemand, anglais
Mme Jeanne FAVARGER, français, anglais, histoire
Mme Marie GRANDJEAN, musique
M. Frédéric MICHAUD, histoire, géographie, initiation à l'économie, citoyenneté
M. Christian ROSSIER, français, allemand, anglais
Mme Anne ROULIN, français, histoire

Elles leur souhaitent une cordiale bienvenue au sein de l'établissement et leur adressent des vœux de succès dans leur nouvelle fonction au CO du Belluard.

SERVICE MÉDICAL SCOLAIRE

Claudine Jordi, médecin scolaire, et les infirmières scolaires

Vaccinations en 1re et en 2e années, contrôle médical aux élèves de 2e année.
Service à disposition de tous les élèves du CO, pour toutes questions liées à la santé, que ce soit dans le domaine physique, psychique ou social. Les rendez-vous se planifient en général l'après-midi après 15h30 (voir liste des contacts p. 2).

SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Aide et suivi dans le cadre de difficultés scolaires, sociales, affectives. Un travail régulier avec l'élève ne peut se faire sans l'accord des parents ou du représentant légal. La gratuité est accordée par la directrice.
Permanence au Belluard
M. Pierre-Edouard Guerry est présent dans le bureau des conseillers en orientation professionnelle, tous les jeudis matins, de 9h30 à 11h00. Il est atteignable à cette heure-là au tél. 026 347 18 58. Les services de psychologie scolaire sont communaux (voir liste des contacts p. 2).

SERVICE DE LOGOPÉDIE ET PSYCHOMOTRICITÉ

Examens et traitements lors de défauts d'élocution ou de difficultés dans le langage écrit. Conseils et traitements aux adolescents présentant des difficultés dans les mouvements (voir liste des contacts p. 2).

SERVICE DENTAIRE SCOLAIRE

Service de l'Etat à disposition de tous les enfants en âge de scolarité. Promotion de la prévention et de la préservation de la dentition. Le contrôle annuel obligatoire (Fr.29.-) est à la charge des parents. Chaque année une attestation du médecin-dentiste est exigée si l'enfant est soigné en privé (voir liste des contacts p. 2).

Plus d'informations sur ces services sur www.co-belluard.ch > école > services auxiliaires

MÉDIATION SCOLAIRE

Un problème ? Un souci ? Une difficulté ? Un conflit (avec un copain, un prof, un parent, etc.) ? Envie de parler ? Une écoute ? Un échange ? Un conseil ? Un choix ? Une suggestion ? Un bilan ? Une aide préventive et constructive ?
N'hésite pas à venir nous en parler à l'Antiquarium (à côté des salles de biologie) du lundi au vendredi à partir de 15h30.

Les médiateurs : Anne Rudaz et Etienne Pillonel

AUMÔNERIE

Une présence d'accueil et d'accompagnement régulière dans le CO, individuellement ou en groupe, de façon spontanée ou planifiée. Animation de temps forts à travers des activités variées: expos, fête de Noël, Carême, conférences-témoignages, journées à thème, week-end, pèlerinage, etc.
Les aumôniers, Yoland Miere et Kéli Kpego, sont présents tous les lundis durant la pause du matin et à 15h30.

www.formulejeunes.ch

ETUDES SURVEILLÉES

Les études surveillées permettent aux élèves de travailler dans des conditions de tranquillité. La participation à l'étude est gratuite. La présence des élèves inscrits est obligatoire. Si un élève ne peut se rendre à l'étude, il doit apporter un billet jaune d'excuse. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée de l'année scolaire; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents.

De son côté, l'école peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants.

ETUDE SURVEILLÉE DU SOIR

Elle a lieu chaque soir après les cours, de 15h30 à 17h00, du lundi au vendredi. Début de l'étude du soir: mercredi 3 septembre 2008.
Les inscriptions se font par écrit, à l'aide de la fiche d'inscription ci-jointe.

ETUDE SURVEILLÉE EN JOURNÉE

De même, les élèves qui pour des raisons d'horaire terminent les cours à 11h00 ou n'ont qu'un cours l'après-midi ont la possibilité de s'inscrire à l'étude.
Les inscriptions se font par écrit, à l'aide de la fiche d'inscription ci-jointe.

ETUDE DE MIDI

Les élèves qui ont mangé en ville à midi, ou ceux qui reviennent très tôt à l'école, ont la possibilité de se rendre à l'étude surveillée, organisée de 12h50 à 13h40.
Les inscriptions se font par écrit, à l'aide de la fiche d'inscription ci-jointe.

ACCÈS À LA SALLE D'INFORMATIQUE

La salle d'informatique est ouverte aux élèves une à deux fois par semaine, de 15h30 à 16h15, sous la surveillance d'un enseignant. Les élèves ont ainsi la possibilité d'aller s'exercer à la dactylographie, de faire des recherches sur internet, de taper des cours et des exposés à l'ordinateur. Le jour d'ouverture sera transmis aux élèves à la rentrée.

COURS D'APPUI COLLECTIFS

En cas de passage d'un type de classe à un autre, d'arrivées d'élèves provenant d'autres cantons ou pays, de passage d'élèves de classes de langues en classes ordinaires, ou à certains moments-clés de l'année scolaire, comme la préparation à l'entrée des écoles supérieures, l'école met sur pied des cours d'appui, principalement en français, mathématiques, allemand et anglais. Ces cours sont pris en charge par l'école.

COURS "APPEL"

Les cours de rattrapage scolaire, intitulés «AppEl», sont un appui destiné aux élèves rencontrant des difficultés sur le plan scolaire. Cette structure est offerte aux élèves en complément aux solutions d'aide générales. L'encadrement des élèves du CO est confié à des personnes extérieures à l'école (étudiants ou adultes). Le responsable de l'appui s'occupe de 1 à 2 élèves simultanément, d'une même année scolaire et présentant des difficultés comparables. Chaque module AppEl comprend dix séances d'appui, à raison de 2 cours par semaine. Un module peut être prolongé ou reconduit pour la même durée.

Les parents des élèves participent financièrement aux frais occasionnés, soit Fr. 18.- par séance pour un cours individuel ou Fr. 10.- pour un cours pris à deux.

Inscription et informations: auprès des adjoints de direction.

NOUVEAU

COURS «AIDE À LA TÂCHE (AT)»

Les élèves en difficultés scolaires bénéficient d'une aide aux devoirs. Cet appui est donné après les cours, à des groupes de 3-4 élèves, de même niveau scolaire. La décision d'inscrire un élève à un module d' «Aide à la Tâche» est prise par la direction, sur signalement du professeur de classe. Des informations complémentaires seront données aux élèves et aux parents concernés.

Pour certains élèves présentant des difficultés de comportement, il se peut que les mesures prises dans l'école n'apportent pas d'améliorations notoires. L'institution peut alors compter sur des structures externes qui sont décrites ci-après.

CHOICE

Un programme de prévention pour des jeunes qui vivent une situation difficile, mis sur pied par le secteur « Ressources et Développement » de l'association REPER: www.reper-fr.ch.

Ce programme s'adresse aux garçons et aux filles dès leur entrée au CO, auxquels un ou plusieurs des critères suivants peuvent s'appliquer: manque d'intérêt et de motivation, absentéisme chronique, retrait, isolement, usage de la violence, problèmes d'acculturation pour les jeunes migrants, etc. Le but est de renforcer durablement les ressources individuelles des jeunes, de développer des stratégies de résolution de problèmes et d'augmenter l'auto-compétence afin de leur permettre de vivre une existence adaptée à leur situation et de s'intégrer au mieux dans leur milieu scolaire, professionnel et familial. Les entrées dans le programme sont possibles deux fois par année, en septembre et en janvier, sur inscriptions auprès des adjoints de direction.

RESSORT

Le programme alternatif à la suspension scolaire.

Des élèves qui présenteraient à un certain moment de graves problèmes de comportement, tels que absentéisme chronique, refus systématique des règles scolaires, refus systématique du travail scolaire, provocation systématique, insultes et menaces répétées dans le cadre scolaire, à l'encontre de professeurs, d'élèves, du personnel, vandalisme, vol, racket, présence en classe sous l'influence d'alcool ou de stupéfiants, etc., seront inscrits à ResSORT. Le programme ResSORT est un programme alternatif à la suspension scolaire. Il poursuit les objectifs suivants: soutenir l'élève durant son temps de suspension, déterminer les causes du problème et y remédier, aider l'élève à acquérir l'auto-discipline et à se restructurer, préparer l'élève à réintégrer la classe dans de bonnes conditions. Le local se trouve à l'école du cycle d'orientation de Pérolles; il est destiné aux élèves des trois cycles d'orientation de la ville de Fribourg et de celui de Marly. L'entrée au programme ResSORT ainsi que la durée de la suspension relèvent de la direction d'école.

LES CLASSES RELAIS

accueillent des élèves qui présentent d'importantes difficultés de comportement. Elles offrent un programme scolaire et un suivi éducatif adaptés à la situation particulière de chacun. Le temps passé dans une classe relais varie entre 8 semaines et 4 mois. Les objectifs de la classe relais sont :

- de permettre au jeune, tout en poursuivant sa formation, de prendre un peu de distance avec son vécu scolaire afin de développer de nouvelles attitudes face aux apprentissages scolaires, de développer l'estime de soi, de développer une meilleure maîtrise émotionnelle et un meilleur comportement social ;
- de viser la réintégration aussi rapide que possible dans la formation régulière, soit le retour dans sa classe ou autre classe, soit l'entrée dans une formation subséquente (apprentissage, scolarité postobligatoire).

Critères d'entrée en classe relais :

• Graves difficultés comportementales dans le domaine scolaire ou attitudes pouvant présenter un risque ou un danger pour soi ou pour les autres : perturbation grave de l'enseignement, non respect caractérisé des règles de vie de l'école, non respect de l'intégrité des personnes, rejet du cadre de vie scolaire.

• Situation particulière nécessitant une intervention immédiate.

La demande de placement est formulée par la direction du CO ; le placement relève ensuite de la compétence de l'inspectrice des écoles du cycle d'orientation. La décision est sujette à recours, conformément à l'article 113 de la loi scolaire.

CASE MANAGEMENT

Ce projet-pilote est un accompagnement à l'insertion professionnelle, dont le but est d'aider les jeunes susceptibles d'avoir des difficultés à trouver une place d'apprentissage. Ce programme débute au cours de l'année 08-09, avec des élèves de 2e année. Les élèves de l'école qui peuvent bénéficier de manière prioritaire de ces mesures de soutien ont été signalés en fin de 1re année par la direction. Ils seront une dizaine à être suivis régulièrement par un conseiller en orientation.

Ce guide donne les principales informations administratives et organisationnelles utiles aux familles. Les principaux thèmes sont développés en suivant un ordre alphabétique. Si des questions subsistent, n'hésitez pas à appeler la direction de l'école qui vous apportera volontiers des explications complémentaires.

ABONNEMENT ET TRANSPORTS

Les frais de transport sont pris en charge par l'Association des communes de Sarine-Campagne et du Haut Lac français; les élèves de la commune de Fribourg ne bénéficient pas de cette offre. L'école adresse, dans le courant du mois de mai, un bulletin de commande à tous les parents des élèves concernés. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire. Il est valable pour toute l'année. Les horaires de l'école correspondent au mieux aux arrivées et aux départs des bus et des trains.

ABSENCES

Lorsque, en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, l'élève ne peut se rendre en classe, ses parents informent immédiatement par téléphone l'adjoint de direction concerné. A son retour, l'élève apporte sur la formule ad hoc - fiche jaune - une excuse écrite de la main de ses parents et la présente à l'adjoint de direction.

AMENDES

La législation scolaire prévoit que la préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes pour lesquelles les parents sont responsables. L'école a le devoir d'informer cette instance en cas d'absences fréquentes et non excusées.

ASSURANCES

Les assurances maladies et accidents relèvent de la responsabilité des parents. L'assurance scolaire contre les accidents n'existant plus, il est important que les parents concluent une assurance correspondant à leurs besoins. En cas d'accident de leur enfant, survenant à l'école ou en dehors de l'école, les parents signalent immédiatement le cas à leur assurance de base.

AUTORITÉ PARENTALE

Les nouvelles directives édictées par la DICS en matière d'autorité parentale précisent comment les parents accèdent aux informations concernant leur enfant.

- Lorsque les parents sont divorcés ou séparés, ils communiquent qui est titulaire de l'autorité parentale.
- En cas d'autorité parentale conjointe, les deux parents le signalent à la direction de l'école afin que celle-ci puisse les renseigner.
- Lorsque le parent qui n'est pas détenteur de l'autorité parentale souhaite exercer son droit à l'information, il en fait la demande à l'école, qui veillera à y donner suite, dans la limite de ce que peut obtenir le parent détenteur de l'autorité parentale.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves **doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'école**.

COMMUNICATIONS PRIVÉES

En raison du grand nombre d'élèves fréquentant l'école, il est **totalement impossible de passer des communications privées aux élèves.**
Nous demandons instamment aux parents d'être attentifs à cet élément.

DÉGÂTS

En cas de dommages et de dégâts causés à des tiers, les frais de réparation sont à la charge des familles. L'école peut exiger un montant à titre de dédommagement s'il y a eu des déprédations volontaires au bâtiment ou au matériel. Une **assurance responsabilité civile** peut s'avérer utile en cas de dommages et dégâts causés à des tiers.

DEMANDE DE CONGÉ

Exceptionnellement, et pas plus d'une fois durant la période du CO, les parents peuvent demander un congé pour leur enfant. Cette demande doit être adressée par écrit à l'adjoint de direction le plus tôt possible, mais

au plus tard 15 jours avant l'événement. La décision d'octroi du congé est décidée par la direction, sur la base du bien-fondé de la demande, de l'engagement et du comportement de l'élève. Si le congé est refusé, les parents sont tenus de respecter la décision.

Difficulté financière

Les parents des élèves en âge de scolarité qui connaissent des difficultés financières peuvent **s'adresser à "Pro Juventute, Passage du Cardinal 2C, 1700 Fribourg, tél. 026 424 24 42"**. Cette structure n'attribue pas directement des bourses d'études, mais peut venir en aide aux familles défavorisées. Les familles en grave difficulté ont aussi la possibilité de s'adresser au service social de leur commune de domicile. **Les bourses d'études** et d'apprentissage ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire.

Frais scolaires

La plus grande partie des frais scolaires sont pris en charge par les communes. Les parents participent cependant à l'achat des fournitures scolaires (cahiers, dossiers, feuilles, etc.). Une facture, adressée aux parents dans le courant de septembre, présentera en détail la destination des montants dus.

Machines à calculer

Dès la 1re année, les machines à calculer sont utilisées dans les cours de mathématiques et lors des examens. Pour abaisser les prix par une commande importante en nombre et uniformiser quelque peu les types d'appareils utilisés en classe, l'école se charge de la commande et de la distribution de ces machines.
Les professeurs de mathématiques donneront les explications nécessaires lors de leurs premiers cours (fiche de commande).

Objets perdus

Les objets perdus sont à réclamer chez le concierge. Les objets trouvés doivent également être rapportés chez le concierge.

Repas de midi

Des cours à option, des cours d'appui, des cours de gymnastique ou des cours d'éthique et de culture religieuse peuvent avoir lieu sur le temps de midi. C'est pourquoi les élèves ont la possibilité de manger à la Cité St-Justin, très proche de l'école, pour un prix abordable. Ils se rendent ensuite à l'école pour y effectuer une étude.
Les inscriptions se font à l'aide du formulaire d'inscription.

Publication de photos d'élèves

L'école publie sur le web des photos et des textes d'élèves dans le cadre de réalisations de projets ou de reportages. Les pages des Infos sont aussi largement illustrées. Cette pratique nécessite le consentement des parents. Par mesure de simplicité, l'école compte sur l'accord tacite des parents. Si tel ne devait pas être le cas, les parents sont priés de communiquer leur désaccord par écrit à la direction jusqu'au 15 septembre 2008.

Sorties de classe

Durant l'année scolaire, les professeurs de classe ont la possibilité d'effectuer une excursion d'un jour avec leurs élèves, en début ou fin d'année scolaire. Afin de limiter la participation financière demandée aux parents, le prix de la sortie doit se situer entre Frs 35.- et 40.- par élève.
D'autres sorties, en rapport avec une activité pédagogique déterminée, peuvent également avoir lieu durant l'année scolaire.

Vol

Il existe chaque année des cas de vol dans l'école. Cependant l'expérience montre que si les élèves sont attentifs aux consignes données, à savoir ne pas être en possession d'une grande somme d'argent, ne pas laisser traîner un porte-monnaie, fermer son casier à clé, etc., les occasions de vol sont quasi inexistantes. Il est conseillé de conclure une **assurance vol simple** permettant le remplacement d'objets ou d'habits. Dans ce domaine, **l'école n'assume aucune responsabilité**.

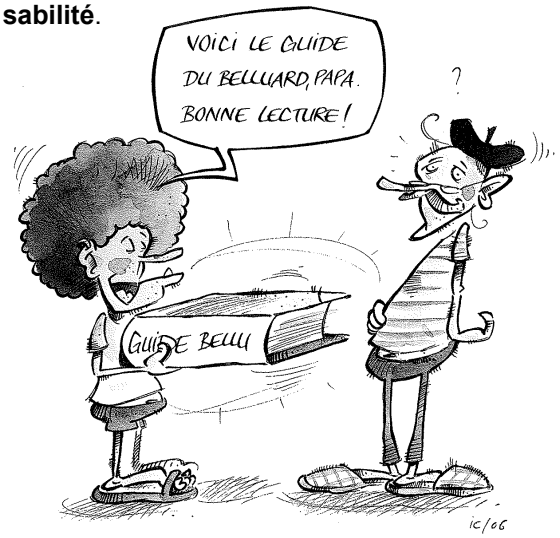

Dans notre école vivent et travaillent quotidiennement sept cents élèves et plus de septante adultes. Afin que la vie scolaire puisse se dérouler dans les meilleures conditions, que l'école soit véritablement un lieu d'apprentissage et d'étude, il est nécessaire de respecter certaines règles. Elles sont présentées ci-dessous.

Ponctualité

1 Le matin, l'entrée à l'école s'effectue au plus tard à 7h33, l'après-midi, dès 13h35. Au moment de la sonnerie, tu es prêt à entrer en classe, quel que soit le cours suivi.

2 Lors des déplacements entre les cours (informatique, dactylographie, éducation physique, activités manuelles, sciences, etc.) ainsi que lors de la récréation, tu ne t'attardes pas dans les couloirs.

Respect des délais

3 Les tâches à domicile sont à effectuer pour le jour indiqué par l'enseignant.

4 Les documents administratifs sont à remettre le jour prévu.

5 Toute information destinée à tes parents doit leur être communiquée le jour même.

6 Toute remarque écrite par un enseignant doit être soumise le même jour à tes parents pour signature.

Absences

7 Lorsque tu es absent, pour maladie ou pour une raison imprévisible, tes parents doivent téléphoner à l'adjoint de direction au n° indiqué sur la fiche d'excuse (billet jaune).

8 Lors de ton retour à l'école, tu remets immédiatement à l'adjoint de direction la feuille prévue à cet effet, que tes parents ont remplie et signée.

9 Les demandes de congé seront adressées par écrit à l'adjoint de direction, au plus tard 15 jours avant l'événement. Il s'agit de circonstances exceptionnelles qui doivent être motivées.

10 Les dispenses de cours et d'étude seront aussi adressées par écrit et à l'avance à l'adjoint de direction.

11 Les élèves dispensés d'un cours travaillent à l'école durant les heures prévues à l'horaire. Pour les cours d'éducation physique, l'adjoint de direction donnera un travail à faire.

Ordre et soin

12 Fais en sorte que ta place de travail soit tenue en ordre. Range à leur place les documents et les feuilles de travail qui te sont remis. Dans ce sens-là, le sous-main n'est pas à utiliser comme lieu de rangement.

13 Tes livres, tes cahiers et tout ton matériel doivent être soignés et bien entretenus. Tes livres et tes cahiers sont recouverts proprement et portent chacun l'indication de ton nom et de ta classe. Le sous-main ne porte aucune inscription ni dessin.

14 Soigne ton écriture et la présentation de tes travaux: titres en évidence, traits tirés à la règle, utilisation de la plume. Des travaux mal présentés ne seront pas acceptés. Le Tipp-Ex liquide doit être utilisé avec précaution en raison des difficultés de nettoyage qu'il implique.

15 Une attention particulière doit être portée au bulletin semestriel et de mi-semestre ainsi qu'au carnet de devoirs (agenda). Ce sont des documents officiels qui, tous trois, servent de moyen de communication entre l'école, tes professeurs et tes parents. L'agenda sera tenu propre et soigné; tu dois y relever avec précision toutes les tâches à effectuer à domicile.

16 Tout gaspillage de feuilles sera évité; dans les cahiers, aucune page ne sera arrachée.

17 Remplace sans tarder tout objet perdu, détérioré ou manquant.

18 Tu te rends à l'école matin et après-midi avec un sac d'école, afin de pouvoir transporter, sans le détériorer, le matériel dont tu as besoin pour les cours.

Comportement en classe

19 Durant les cours, tu ne bavardes pas. Tu prends la parole seulement si tu en as demandé au préalable l'autorisation au professeur.

20 Adresse-toi poliment au professeur et à tes camarades. Respecte l'avis des autres et

exprime-toi en évitant toute agressivité dans tes paroles. Utilise un langage correct et non vulgaire.

21 Toute tricherie sera sanctionnée et signalée aux parents.

22 En principe, tu ne te déplaces pas entre les cours et tu ne vas aux WC que si tu as la permission de l'enseignant. Laisse les toilettes propres, c'est-à-dire dans l'état où tu aimerais les trouver.

Comportement général

23 Tu es tenu de respecter le matériel, le mobilier et les installations de l'école. Il sera demandé réparation pour tout dommage causé intentionnellement.

24 A l'intérieur d'un bâtiment scolaire, tu portes des chaussons pour tous les cours qui ont lieu dans la salle de classe. Les chaussures sont rangées dans ton casier et ta veste suspendue aux patères.

25 Pour des raisons d'hygiène, les chewing-gums sont interdits à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Les crachats ne sont tolérés nulle part.

26 Tu n'apportes à l'école aucun objet sans rapport avec la vie scolaire tels que couteau, fronde, cigarettes, drogues, etc.

27 A l'entrée du bâtiment, le téléphone mobile, le baladeur, le MP3, etc., doivent être éteints et rangés dans ton sac d'école. Ces objets ne sont pas tolérés pendant les inter-cours, ni durant la récréation.

28 Dans les couloirs, il convient de te comporter correctement: ni cris, ni bousculades, ni bagarres.

29 La tenue vestimentaire est laissée à ton libre choix et à celui de tes parents. Nous te demandons cependant une tenue correcte, d'où est absente toute forme de provocation et d'appartenance clanique. Pour tous: pas de tenue de sport, pas de training, pas de tenue de plage. Les pantalons tiennent à la taille et couvrent les hanches. Les filles évitent de porter des décolletés provocants et des t-shirts trop courts. En résumé, une tenue «civile», appropriée au métier d'élève.

30 A l'entrée dans le bâtiment scolaire, tu enlèves ta casquette, ton foulard ou ton bonnet.

31 Un photocopieur est à disposition des élèves dans le couloir du rez-de-chaussée. Il est donc interdit d'utiliser les autres photocopieurs.

32 L'accès à la salle et à la bibliothèque des maîtres est strictement interdit, comme l'utilisation de l'ascenseur.

33 La récréation se tient dans la cour supérieure, que l'on ne quitte sous aucun prétexte.

34 Il est interdit de fumer ou boire de l'alcool à l'intérieur des bâtiments, dans la cour de récréation, ainsi que dans les alentours de l'école.

35 Respecte l'environnement en ne jetant pas des détritus dans la cour ou les corridors de l'école; utilise les poubelles prévues à cet effet. Après la récréation, à tour de rôle, un groupe d'élèves est désigné pour ramasser les éventuels déchets.

36 Durant la période hivernale, il est interdit de lancer des boules de neige.

37 Sur le chemin de l'école, comporte-toi correctement ainsi que dans les transports publics, où tu laisses ta place assise aux adultes.

38 Les trottinettes, les planches et les patins à roulettes sont interdits dans les couloirs; ils doivent être rangés au garage; ils peuvent être fixés à une chaîne prévue à cet effet.

39 Vélo-vélomoteur-scooter: la vitesse doit être réduite aux abords de l'école; il faut mettre pied à terre, couper le moteur et pousser le véhicule jusqu'au garage. Il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur.

Août 2008 *La direction*

Les règles de vie doivent être respectées par chaque élève. En cas de non respect, des sanctions sont prévues.

1-2-24-25
Si l'un de ces 4 articles n'est pas respecté, il fera l'objet d'une remarque dans l'agenda. Trois remarques donnent lieu à une retenue.

27
Un téléphone portable qui sonne, qui est utilisé ou qui est visible pendant les cours ou pendant les inter-cours, ainsi que pendant la récréation, est confisqué pour une durée de deux semaines et rendu aux parents. Il en va de même des autres objets électroniques.

38-39
Si ces prescriptions ne sont pas respectées, le véhicule est confisqué pour une certaine durée.

SUIVI DES ÉLÈVES

L'école doit pouvoir compter sur les parents pour pouvoir mener à bien sa mission; transmettre des savoirs, mais aussi veiller au développement personnel et social des élèves. Cet enjeu nécessite que les différents partenaires connaissent les règles du jeu et coordonnent leurs efforts.

Soigner son agenda, adopter les règles de vie concernant le port des chaussons, le choix du sac d'école, la tenue vestimentaire et l'utilisation du téléphone mobile, faire ses devoirs, se référer aux règles d'utilisation de l'Internet sont des points centraux qui doivent impérativement être compris et respectés.

AGENDA

Chaque élève possède un agenda ou carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où fleurissent les états d'âme et où s'accumulent toutes formes de graffitis. Ce document, par les annotations et les remarques qu'il contient, assure un lien précieux entre l'école et les parents, qui sont vivement invités à le consulter régulièrement. Ce carnet contient dans ses pages bleues le relevé mensuel des résultats scolaires; celui-ci sera contresigné par les parents.

CHAUSSONS, SACS D'ÉCOLE ET TENUE VESTIMENTAIRE

Le port des chaussons est obligatoire dans les salles de classe pour des questions de confort et d'hygiène. Les élèves disposent d'un casier muni d'une clé pour y déposer leurs chaussures et des effets personnels. Le choix des sacs d'école est laissé à la liberté de chacun-e. Cependant leur taille doit permettre d'y transporter toutes les affaires nécessaires aux cours. Les sacs à main ou sacoches de ville ne correspondent pas à cet usage. L'article 29 des règles de vie traite de la tenue vestimentaire exigée. L'école insiste pour que les parents veillent à ce que leurs enfants respectent ces directives et se rendent à l'école avec une tenue correcte.

DEVOIRS À DOMICILE

Le travail personnel d'étude, à l'école ou à domicile, constitue l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse. Force est de constater malheureusement que nombre d'élèves ne font pas sérieusement leurs devoirs. Cette attitude négligente répétitive entrave la progression et l'acquisition des savoirs. Un suivi des parents et une étroite collaboration dans ce domaine sont attendus de la part de l'école. Dans des circonstances normales, ce travail à domicile est effectué par l'élève sans aide extérieure; il est démontré cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont indispensables.

INTERNET

L'utilisation fréquente de l'Internet par les élèves (blogs, chats, etc.) nécessite quelques mises en garde. La diffusion de photos de camarades ou de professeurs prises dans le cadre de l'école sans le consentement de ceux-ci porte atteinte à la vie privée de ces personnes. Celles-ci peuvent agir sur le plan civil en déposant une plainte. De même, laisser circuler des commentaires vulgaires voire insultants à l'encontre de camarades et de professeurs peut entraîner la mise en oeuvre de sanctions disciplinaires, dans la mesure où les personnes responsables voire complices de ces faits peuvent être confondues. Les personnes qui s'estiment lésées peuvent déposer une plainte pénale. Il est aussi illicite de s'approprier des illustrations (p. ex. photo de l'école ou de la classe, etc.) d'un site internet pour les déposer dans son blog. C'est porter atteinte aux droits d'auteur. Par principe une autorisation préalable doit être demandée au responsable du site. Une plainte pourrait aussi être déposée dans ce cas. L'école souhaite également attirer votre attention sur les risques encourus à diffuser sur le web des informations confidentielles comme les coordonnées et photos personnelles.

L'ÉCOLE DOIT POUVOIR COMPTER SUR LES PARENTS POUR POUVOIR MENER À BIEN SA MISSION...

Une charte d'utilisation de l'Internet à l'école est en vigueur dans les cycles d'orientation fribourgeois ; elle est publiée à la page 43. Les parents et les élèves sont priés d'en prendre connais-

sance et de retourner le talon-réponse signé au professeur de classe.

Téléphones mobiles et autres gadgets

Ces objets empoisonnent malheureusement la vie scolaire. Ils sont source de distraction et suscitent la jalousie, provoquant de nombreux vols. Les désagréments causés par la présence de téléphones mobiles, de MP3, de OGOs, etc. en classe amènent la direction de l'école à conseiller aux élèves de laisser ces objets à la maison. Les élèves qui néanmoins en possèdent doivent respecter scrupuleusement le règlement, c'est-à-dire les éteindre et les ranger dans leur sac d'école. Ils ne doivent pas être ressortis des sacs d'école, ni être utilisés dans les salles de classe, dans le bâtiment scolaire et la cour de récréation (cf. art. 27 des règles de vie éducatives), faute de quoi l'objet litigieux est confisqué pour une durée de deux semaines et rendu aux parents.

Les enseignants et la direction déclinent toute responsabilité en cas de disparition de téléphones mobiles ou autres gadgets ; aucune enquête ne sera conduite en cas de vol de ces objets.

Promotion de la santé et de prévention

La promotion de la santé et la prévention dans les lieux de formation a pour but de renforcer l'équilibre, l'épanouissement, la capacité d'insertion sociale des enfants et des jeunes ainsi que d'améliorer leur santé. Cette préoccupation est portée par l'école, en collaboration étroite avec les parents.

Les principaux axes du programme de prévention 2008-2009 sont présentés ci-après:

Elèves de 1re année:

• **Vivre son métier d'apprenant**: programme développant les thématiques des stratégies d'apprentissage, telles que le geste de mémorisation, l'apprentissage d'un vocabulaire, la lecture des consignes, l'entraînement mental.
• **« La santé, c'est quoi? »**: programme conduit par l'équipe EG, traitant les problèmes liés aux dépendances.
• **Prévention TPF**: la problématique du comportement à adopter dans les transports publics sera traitée en collaboration avec les Transports Publics Fribourgeois.
• **Intervention de la brigade des mineurs** sur les problématiques de violences, d'addictions, de l'usage de l'Internet, blogs, en lien avec les lois et règlements en vigueur.

Elèves de 2e année:

• **Education aux choix:** programme visant à développer chez l'élève la compétence de poser des choix. Ce travail se fait en étroite collaboration avec les conseillers en orientation.
• **Travail sur la violence**: réflexion sur ce thème à l'aide de la BD « No limits ».
• **Suivi du service médical:** sur la base des visites médicales, aide collective ou individualisée dans les domaines larges de la santé, tels que anorexie, boulimie, insomnie, etc.
• **Education sexuelle:** cours dispensés par les animatrices du Centre de planning familial.
• **Intervention de la brigade des mineurs** sur les problématiques de violences, d'addictions, de l'usage de l'Internet, blogs, en lien avec les lois et règlements en vigueur.

Elèves de 3e année:

• **Problématique des dépendances**: travail sur les comportements de dépendance à l'Internet, aux produits tels que alcool, fumée et drogue ; travail sur les comportements de fuite et d'appartenance aux groupes.
• **"La vie devant eux":** cette brochure de Pro Juventute sera commentée et abordée en classe, avant d'être emportée par les adolescents quittant le CO.

Lettres aux parents

Les lettres de l'ISPA (Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies) s'adressent aux parents d'adolescents de 12 à 16 ans et abordent des sujets d'éducation en lien avec la consommation d'alcool, de tabac et d'autres drogues. Ces huit lettres proposent des situations de la vie quotidienne et offrent aux parents des pistes pour parler avec leur-s enfant-s des drogues et prévenir leur consommation. Quatre lettres (*Etre parent-s d'adolescent-e. Tous les autres le font - L'influence, les fréquentations et les consommations - Parler avec les adolescents de l'alcool, du tabac ou des drogues illégales - Les sorties, les fêtes, les consommations*) sont parues sur les huit prévues.
Abonnez-vous !

Contact :
ISPA, Prévention, case postale 870, 1001 Lausanne, tél. 021 321 29 76
courriel : parents@sfa-ispar.ch
site : www.ispa.ch

DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

1re mi-semestre: ve 14 novembre 2008
Fin 1er semestre: ve 23 janvier 2009
2e mi-semestre: lu 30 mars 2009
Fin 2e semestre: lu 29 juin 2009
Fin de l'année scolaire: me 8 juillet 2009

ECHÉANCES

LUNDI 22 SEPTEMBRE 2008

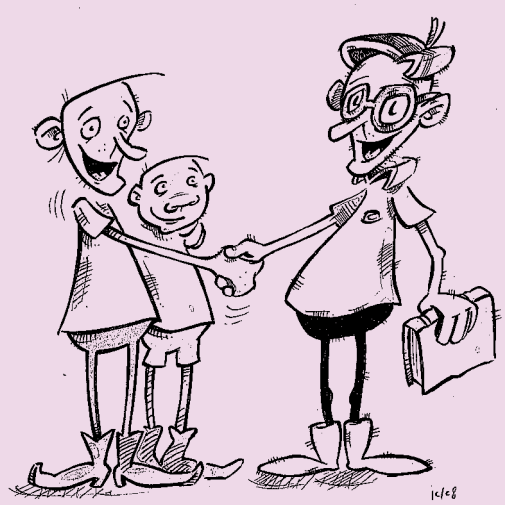

Réunion des parents des nouveaux élèves
Lors de cette soirée d'information et d'échanges seront traités les thèmes suivants: adaptation à un environnement scolaire différent et intégration dans une nouvelle école, importance d'une méthode de travail, rôle des services auxiliaires.
Les parents des élèves de 1re année sont attendus
■ à 19h30: Accueil en salle de classe par les professeurs de classe
■ à 20h15: Suite de la réunion à la grande salle de l'école. Interventions de la directrice, des adjoints de direction, des médiateurs, du médecin scolaire.
Les parents des nouveaux élèves des classes de 2e ou de 3e années sont également les bienvenus dès 20h15.

MARDI 23 SEPTEMBRE 2008

Marche dans les Préalpes
Elèves de 2e année

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2008

Journée des langues

MERCREDI 1 OCTOBRE 2008

Marche dans la région d'Hauterive
Elèves de 1re année

MARDI 25 ET MERCREDI 26 NOVEMBRE 2008

Mi-semestre: entrevue avec les professeurs de classe
Organisée après dix semaines de travail, cette rencontre donnera au professeur de classe l'occasion d'apporter aux parents des renseignements plus précis sur la façon dont l'enfant vit sa scolarité: qualité de l'intégration dans la classe, intérêt pour l'étude, profil scolaire, premiers résultats dans les branches principales. Dès la fin des cours, le professeur de classe recevra les parents dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui d'un rendez-vous d'une durée d'environ 15 minutes. Un formulaire d'inscription parviendra aux parents en temps utile.

LUNDI 24 AU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2008

Semaine romande de la lecture
Participation volontaire des classes

VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2008

Après-midi, fête de Noël
Match de hockey professeurs-élèves

MARDI 13 JANVIER 2009

Soirée parents 6P
Les parents des futurs élèves sont invités à une première séance d'information sur la procédure de pré-orientation et de présentation du CO.

MARDI 20 JANVIER 2009

■ à 20h00, à la grande salle
Soirée d'information collège: cette présentation des études gymnasiales sera conduite par Mme Christiane Castella, rectrice du collège Ste-Croix, à l'intention des parents et des élèves de 3e prégymnasiale.

MARDI 10 FÉVRIER 2009

■ à 20h00, à la grande salle
Soirée d'échanges sur le thème «Promotion de la santé chez les adolescents»: présentation du projet «Détection + Intervention Précoces», du programme de prévention 2008-2009. Cette soirée s'adresse à tous les parents. Le programme détaillé parviendra en temps utile.

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 FÉVRIER 2009

Semaine de sports et d'activités culturelles

DU LUNDI 9 AU VENDREDI 13 MARS 2009

Semaine de prévention TPF
Elèves de 1re année

Du lundi 16 au vendredi 20 mars 2009

Festival International de Films de Fribourg
Participation des classes intéressées

Mardi 17 mars 2009

■ à 20h00, à la grande salle
Séance d'information professionnelle, à l'intention des parents des élèves de 2e année: les conseillers en orientation expliqueront aux parents des élèves en 8e année de scolarité les perspectives professionnelles après le CO. Une occasion d'être parfaitement informés au sujet des filières d'apprentissage ou d'autres voies de formation.

Félicitations

à Mme Francine Marty, l'une de nos dévouées secrétaires, pour ses 15 ans d'activité.

Naissances

Les Infos du Belluard adressent leurs vives félicitations à

M. Jérôme Bel, professeur, et à son épouse pour la naissance de leur fille, Elsa, le 14 mai 2008.

Mme Albertine Idoux, professeure, et à son mari pour la naissance de leur fille Joanne, le 1er juillet 2008.

Décès

Le mardi 8 avril 2008, nous apprenions le décès de M. Georges Pittet, papa de Mme Marguerite Kessler, professeure.

A notre collègue, ainsi qu'à sa famille, nous exprimons notre sincère et profonde sympathie.

Calendrier médical

Vendredi 12 septembre 2008

Information vaccination Hépatite B, élèves de 1re année
Information vaccination contre les HPV aux filles de 1re, 2e et 3e années
Le programme cantonal de vaccination contre le cancer du col de l'utérus (HPV) démarre cet automne. Ce vaccin nécessite 3 injections, à 0, 2 et 6 mois.

Mardi 7 octobre 2008

Vaccination Hépatite B, élèves de 1re année, 1re injection
Vaccination HPV, filles de 1re, 2e et 3e années, 1re injection

Vendredi 21 novembre 2008

Information sur la visite médicale aux élèves de 2e année

Fin novembre 2008

Visites médicales
Elèves de 2e année

Jeudi 4 décembre 2008

Vaccination HPV, filles de 1re, 2e et 3e années, 2e injection

Mardi 21 avril 2009

Vaccination Hépatite B, élèves de 1re année, 2e injection
Vaccination HPV, filles de 1re, 2e et 3e années, 3e injection

ATELIER BELLU-ARTS

Perfectionner ta technique et développer ton goût pour le dessin ou la peinture lors de cours à option animés sous forme d'ateliers artistiques se déroulant au Belluard.
Responsable : Alexandre Gicot

MAXI BEAUX-ARTS

Activités artistiques dans les domaines de la peinture, la gravure, la sculpture, la céramique et la photographie, proposées par la Ville de Fribourg aux élèves intéressés des CO.
Les bulletins d'inscription détaillés sont à demander au secrétariat de l'école.

CINÉBEL

Le cinéclub du CO du Belluard.
8 films sur grand écran pour 10 frs.
Plus d'infos en septembre.
Responsable : Albertine Idoux et son comité

THÉÂTRE

Atelier-théâtre: prévu pour les élèves de 1re année. Possibilité de développer ses talents. Excellente préparation avant de s'engager dans la compagnie théâtrale (réservée aux élèves de 2e et 3e années).
Responsable: Alain Grand

BELLUSINGERS

Chanter et jouer d'un instrument, en groupe.
Plus d'infos en septembre.
Responsable: André Macherel

UNIHOCKEY AVEC LES PROFESSEURS

Filles et garçons de 3e année
S'entraîner une fois par semaine avec les professeurs, un privilège accordé aux 3e années!
Responsable : Bernard Sansonnens

TOURNOIS ET CHAMPIONNATS

Selon intérêt des élèves.

ESPACE-ACCUEIL ÉLÈVES

Ouvert selon informations données à la rentrée.
Géré par le comité des élèves

COMITÉ DES ÉLÈVES

Animation des réunions des délégués de classe.
Interventions au niveau de la vie de l'école.
Composition 2008-2009 :
Miranda Alonso, Valérie Buffolo, Louise Juriens, Nastasja Ruegg, Alissa Delamadeleine, Aline Nzinga, Anouchka Kuenzli, Rita Malay.
Animateur : Jérôme Bel

SPECTACLES CULTURELS

Le programme des spectacles culturels sortira en septembre.

ETRANGES ANIMAUX

Quelques boîtes et rouleaux de carton

Des ballons de baudruche

Du scotch, beaucoup de scotch

Du papier de journal et de la colle

De la peinture…

Tout est réuni pour créer des animaux imaginaires, burlesques et un peu caricaturaux.

Voici des travaux en trois dimensions, créations d'élèves de 1E, 1K et 1L.

Sandra Demierre

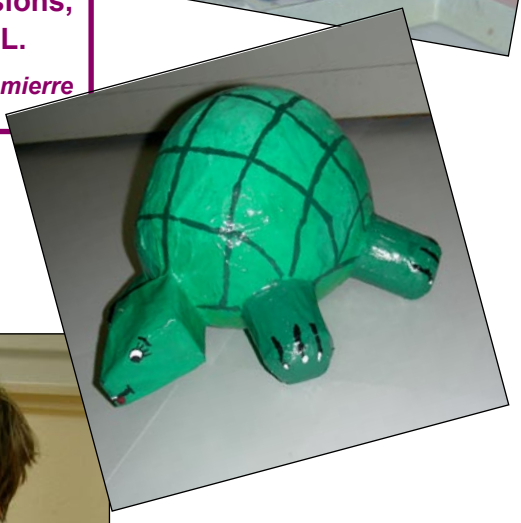

DÉTECTION + INTERVENTION PRÉCOCES

Ce projet, auquel l'école travaille depuis une année maintenant, consiste à sensibiliser et à impliquer le corps enseignant, les parents et le réseau dans le cadre de la mise en place d'un concept de détection précoce au sein de l'école.

La première étape a permis de définir avec précisions les objectifs à atteindre :

- 1. Augmenter les compétences des enseignants à repérer les signes de mal-être chez les jeunes et à réagir de manière appropriée. Déterminer des clés d'observation :
  - a. clarifier la communication au sein de l'école, entre la direction et les enseignants d'une part, entre enseignants d'autre part,
  - b. former les enseignants à l'utilisation d'un outil de détection.
- 2. Elaborer un protocole d'intervention minimal auquel peut se référer chaque enseignant afin de signaler les situations d'élèves en difficulté.
- 3. Déterminer la stratégie à adopter face aux élèves signalés, notamment les récidivistes:
  - a. redéfinir le concept de prise en charge des élèves signalés,
  - b. redéfinir le rôle de chacun.
- 4. Améliorer la collaboration et la complémentarité avec le réseau en ce qui concerne la prise en charge des élèves signalés ou à risques, notamment en améliorant la communication entre l'école et les structures sollicitées, à savoir Ressort et le Service de l'Enfance et de la Jeunesse.
- 5. Intégrer les parents à la réflexion et à la démarche en général.

Un catalogue de mesures a été établi ; certaines de ces mises en œuvre sont encore à développer, les premières mesures présentées ci-dessous sont applicables dès la rentrée scolaire 2008-2009, à savoir :

CLARIFICATION ET TRANSMISSION DES INFORMATIONS

Une séance réunira les professeurs de classe et la direction dans les premières semaines d'école, afin d'éclairer ceux-ci sur les situations particulières des élèves de leur classe. Le professeur de classe veillera à son tour à réunir les enseignants de la classe pour les informer avec précision des problèmes spécifiques de la classe.

UTILISATION D'UN JOURNAL DE BORD

Ce document accompagnera la classe tout au long de la semaine, au même titre que la feuille des présences. Ce tableau permet à tout enseignant de signaler les manquements de l'élève, dans le domaine de l'application et du comportement ; celui-ci est analysé régulièrement par le professeur de classe, qui possède ainsi une vision plus globale de l'engagement de ses élèves. Il lui revient de prendre les dispositions nécessaires en cas de problèmes récurrents, comme convoquer l'élève, contacter les parents, réunir le réseau, etc. Deux modèles de journaux de bord sont proposés aux professeurs de classe, à eux de choisir celui qui leur convient le mieux ou d'en fabriquer un plus personnalisé. L'utilisation de ce journal de bord n'enlève aucune responsabilité à l'enseignant de branche qui continue de gérer les oublis et les devoirs pas faits.

MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE DE CRISE

Durant les sept heures de cours de la journée, ainsi qu'à midi, les adjoints de direction ou les médiateurs sont prêts à intervenir dans une classe où a surgi une crise. La notion de crise sera bien précisée : il s'agit bien de situations dans lesquelles l'enseignant se trouve en grande difficulté avec un élève et/ou avec une classe, également des cas où l'enseignant se trouve confronté à un problème qu'il ne parvient pas à gérer seul. Ces situations pourraient être par exemple un élève qui explose, qui menace physiquement ou qui s'en prend physiquement à une autre personne, un élève très agressif, une dispute, une agression, etc.

Ce système de permanence se veut rapide et efficace et devrait contribuer à renforcer le climat de sécurité.

MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE DE GESTION DES CRISES

Après l'aide immédiate apportée en cas de crise par le système de permanence, il convient de gérer la crise et de pouvoir intervenir de manière circonstanciée et adaptée à chaque cas de figure. Le groupe D+IP va établir un protocole de gestion des crises, afin de prendre en charge les élèves concernés, de manière ciblée et en tenant compte du type de problème.

Création d'un groupe de travail «réflexion sur le thème des retenues et la problématique des devoirs pas faits»

La problématique des devoirs constitue une véritable préoccupation, tant sur le plan cantonal que dans notre école. Il convient de dresser un constat solide et objectif, sur la base de données statistiques, et de réfléchir à des mesures pouvant notablement améliorer la situation. Il conviendra d'agir au niveau de l'enseignement proprement dit, des branches, des programmes, mais aussi au niveau du comportement des élèves, du respect des règles, de l'engagement, de la motivation. Le domaine des retenues sera aussi analysé, car il est très directement lié à cette problématique.

Un grand merci aux enseignants porteurs de ce projet : M. Angéloz, R. Da Silva, A. Idoux, S. Leibzig, E. Pillonel, A. Rudaz, D. Ruffieux, L. Galley de REPER et C. Perroud.

Cédric, Fabio, Gürkan et Jonathan, 4 garçons de la classe 2B ayant décroché une place d'apprentissage au terme d'une 2e année, classe à exigences de base. Un bel exemple qui récompense l'accompagnement précoce des jeunes.

Horaires
du lundi au jeudi

13.25-13.45
15.30-16.00

Flash sur la bibliothèque

Un aperçu des préférences de nos lecteurs et lectrices pour l'année 2007-2008.

Petit palmarès

Documentaires

1. Le dico des filles 2007
2. C'est vraiment comme ça les filles ?
3. Guinness 2007, le livre de tous les records
4. Le livre Guinness des records 2006
5. 100% Technologique. Ces objets qui nous changent la vie
6. Copain des chats
7. Science et vie junior : les secrets de la lumière
8. Larousse junior de la Mythologie

Romans

1. Terence Blacker, Garçon ou fille
2. Pierre Bottero, D'un monde à l'autre. La quête d'Ewilan, tome 1
3. R.L. Stine, Vestiaire no13
4. Barbara Conklin, La course au bonheur
5. Maureen Johnson, Treize petites enveloppes bleues
6. Anne Castries, Une adolescence douce-amère
7. Eoin Colfer, Artemis Fowl
8. R.L. Stine, Film d'horreur

BD

1. Nelson, T5 : Super casse-pieds
2. Les Profs, T5 : Chute des cours
3. Nelson, T2 : Catastrophe naturelle
4. Malika Secouss, T 8 : C'est du zouli
5. Nelson, T1 : Diablotin à domicile
6. Les Profs, T 9 : Rythme scolaire
7. Les Profs, T 7 : Mise en examen
8. Malika Secouss, T4 : Groove ton chemin

Coup de projecteur sur quelques nouveautés

Romans

Walter Moers, *La Cité des Livres qui rêvent*, traduit de l'allemand, éd. Panama 2006

Un récit fantastique, onirique et horrifique d'Hildeguns Taillemythes, jeune dragon et poète qui bravera tous les dangers des catacombes de Bouquinbourg, hantées par le Roi des ombres, pour retrouver l'auteur du manuscrit « parfait ». Haletant, fascinant, ce livre magnifiquement illustré réserve de belles surprises aux amateurs et amatrices de fantastique.

Guy Jimenes, *L'enfant de Guernica*, éd. Oskar 2007

Dans la société espagnole d'aujourd'hui, une jeune archéologue et son père sont confrontés au passé, celui de la Guerre civile, elle, pour le connaître, lui, pour l'oublier. Profond et émouvant.

Claude Klotz, *Killer Kid*, éd. Magnard 2007, Classiques et Contemporains

Par quel extraordinaire hasard deux enfants, l'un, palestinien mêlé à une guerre sanglante, et l'autre, paisible petit maghrébin parisien, vont-ils se retrouver séquestrés au dix-huitième étage d'une tour de banlieue ? Pourront-ils échapper à la folie des hommes qui les a entraînés dans son tourbillon infernal? Un troublant thriller où la violence côtoie l'émotion, et souvent même, l'humour.

Bart Demythenaere et Wim Geysen, *De toi à moi*, éd. Mijade 2007

«J'ai eu envie de t'écrire, même si tu ne me connais pas.» Ainsi commence une correspondance intense entre Béa et Denis. Ils ne se connaissaient pas et ne se rencontreront pas. Mais peu à peu ils se dévoilent. Béa se livre. Elle n'est pas heureuse. Tout la dégoûte. Elle ne croit pas que la vie vaut la peine d'être vécue. Vite, ils touchent aux questions intimes et essentielles.

BD

Agatha Christie, *The Murder of Roger Ackroyd*, adapté et illustré par Bruno Lachard, éd. HarperCollins 2007

Les plus fameux romans de la célèbre romancière adaptés en bande dessinée dans la langue d'origine. De quoi travailler son anglais de façon palpitante ! Autres titres à disposition à la bibliothèque: *The mystery of the blue Train, The big four*.

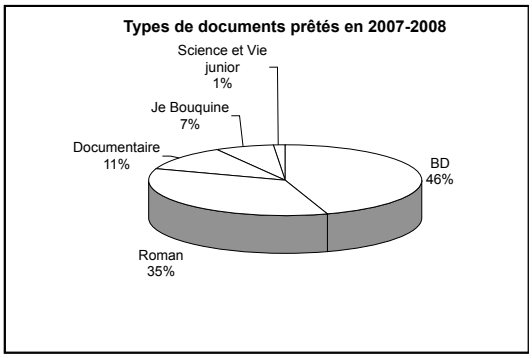

Documentaires

Michel Barnier, *Atlas pour un monde durable*, éd. Acropole 2007

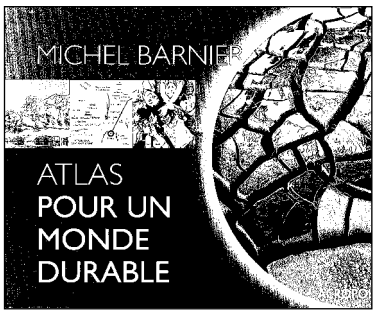

Une carte, une image valent mieux qu'un long discours, dit-on. Dans cet ouvrage, 100 cartes, des photos et des schémas disent la vérité des chiffres et des faits. Le but? faire comprendre qu'il est tard, mais pas trop tard pour agir.

Karine Sabatier-Maccagno et Loïc Hamon, *Les pieds dans le plat – la face cachée de notre alimentation*, éd. Elka 2007

Un petit livre vif, original, coloré, instructif, critique, qui répond à toutes les questions que les enfants et les ados ne se sont jamais posées en matière d'alimentation !

Nick Arnold et Tony de Saulles, *La science horrible : pour tout savoir, de l'atome à l'Univers*, éd. Le Pommier 2007

Des microbes aux acariens en passant par les plantes, les animaux et les (bas-)fonds du corps humain, ce voyage scientifique et humoristique illustré avec talent nous conduit jusqu'aux confins de l'univers.

DVD

Chan-Won Park, Mik Clavet, *Komball*, Sony 2006

Un DVD d'apprentissage des gestes techniques pour maîtriser jongles, dribbles, blocages et devenir un artiste du ballon rond. Avec en prime des démonstrations spectaculaires des virtuoses du freestyle.

Les bibliothécaires :
Sophie Andrey et Marie-Claire Python

POURQUOI S'INTÉRESSER PARTICULIÈREMENT À LA MOTIVATION?

Le terme « motivation » trouve ses racines étymologiques dans le mot latin « movere » que l'on peut traduire par l'expression « mettre en mouvement ». C'est donc le «moteur» de nos actions. S'intéresser à la motivation, c'est porter un regard sur ce qui pousse l'élève à s'investir dans ses apprentissages et à persévérer malgré la fatigue ou les obstacles rencontrés sur sa route.
Etudiée dans de nombreuses recherches, la motivation est systématiquement présentée comme un facteur déterminant dans la réussite scolaire. Quels sont les éléments qui font qu'un élève sera motivé ou non ? peut-on agir pour éviter ceci ?... telles sont les questions centrales de la recherche actuelle sur la motivation.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

En accord avec la direction du CO, nous avons souhaité donner à cette recherche un double but. D'un côté, nous visons à améliorer la compréhension de l'influence des facteurs relationnels sur la motivation. Il s'agit donc d'un but scientifique permettant de mieux articuler le concept de motivation avec d'autres éléments appartenant au contexte et au vécu de l'élève. D'un autre côté, nous avons souhaité pouvoir fournir aux enseignant-e-s qui le souhaitaient un retour sur ce qui se passe dans leur classe.

MESURES

Nous avons pris en compte plusieurs facettes de la motivation. La plus importante est sans aucun doute la volonté d'apprendre qui nous indique si l'élève est prêt à consacrer des efforts pour ses apprentissages scolaires. Nous avons également mesuré le sentiment de compétence (degré auquel l'élève se sent capable dans les matières scolaires), l'attrait des études (goût pour les apprentissages) ainsi que l'état d'anxiété ressenti face aux évaluations. Ces mesures ont été répétées à quatre reprises durant l'année afin d'observer l'évolution de la motivation.
Nous avons rajouté – de manière ponctuelle – une mesure permettant d'évaluer l'estime de soi de chaque élève. Les relations entre camarades dans la classe ont aussi été analysées, de même que les relations perçues avec l'enseignant-e. Cette dernière mesure consiste en une sorte d'« évaluation » de l'enseignant-e par ses élèves sur huit dimensions représentées sur un octogone (voir figure). On demande en effet à chaque élève d'indiquer – à l'aide de questions ciblées – de quelle façon il perçoit les relations avec son enseignant-e. Cela permet ensuite à l'enseignant de comparer cette perception avec la sienne et d'en tirer des informations utiles sur le fonctionnement des relations dans sa classe.

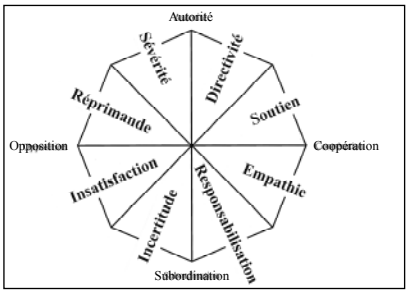

Plus de 300 élèves issus de 17 classes (toutes sections et tous degrés confondus) ont participé à cette recherche. L'ensemble des données ont été récoltées de manière totalement confidentielle. Les enseignant-e-s n'ont pu avoir accès aux données individuelles des élèves mais ont par contre reçu des informations concernant l'ensemble de leur classe.

QUELQUES RÉSULTATS

Nous avons pu mettre en évidence que la motivation – en l'occurrence ici la volonté d'apprendre – est globalement élevée chez les élèves. Ce constat est très encourageant et met bien en évidence les efforts pour les tâches scolaires. A l'instar de nombreuses autres recherches (dans d'autres pays également), on observe en moyenne une légère diminution de motivation au cours de l'année. Le « moteur » semble parfois donner quelques légers signes de faiblesse sur la distance parcourue durant l'année scolaire. Cela n'est cependant pas le cas de tous les élèves puisqu'il ne s'agit que d'une tendance générale.
Parmi les facteurs qui semblent avoir une influence non négligeable sur la motivation, on peut noter tout d'abord l'importance de l'estime de soi. En effet, les élèves qui se sentent bien dans leur peau consacrent plus d'effort pour leur apprentissage. Valoriser le travail de l'élève, l'aider à se sentir plus compétent dans ce qu'il entreprend semblent donc apporter ce lubrifiant permettant au « moteur »

de fonctionner plus harmonieusement.
Un autre facteur permet également d'expliquer une partie de la motivation des élèves: la perception que l'élève a des interactions vécues avec son enseignant-e. Nous constatons en effet que les élèves qui perçoivent leur enseignant-e comme étant dans une interaction favorisant la coopération (plutôt que l'opposition) se disent également plus motivés à travailler. Nous avons pu, sur la base des analyses, reconstituer le profil interactionnel correspondant à une forte volonté d'apprendre de l'élève (voir figure).

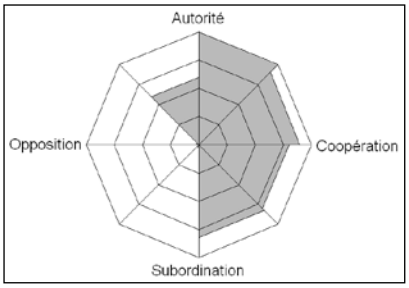

Légende : Le remplissage en gris des portions indique l'importance de chacune des huit dimensions dans des interactions favorisant la motivation.

Ces résultats nous montrent donc que la motivation est influencée par le climat relationnel vécu en classe. Bien que basés sur une évaluation qui se veut très subjective, ils laissent à penser qu'améliorer ce climat reste un levier possible pour améliorer non seulement l'ambiance dans la classe, mais également la motivation de chacun-e. Cela nécessite bien entendu qu'élèves et enseignants s'engagent dans des interactions visant la coopération. Lorsque chacun « tire à la même corde », on voit apparaître les bénéfices de cet effort commun.
Au vu des vacances qui débutent, c'est aussi l'occasion de recharger les batteries et de trouver de nouvelles sources d'énergie afin que le « moteur » que constitue la motivation scolaire soit prêt à vrombir dès la rentrée de septembre, c'est ce que nous vous souhaitons, à vous élèves et enseignant-e-s !

Toute demande de renseignements complémentaires concernant cette recherche peut être adressée à :

Université de Fribourg
Département des Sciences de l'éducation
Dr Philippe Genoud
Faucigny 2
1700 Fribourg
philippe.genoud@unifr.ch

Motivation scolaire

Dimension	Exemples de questions
Volonté d'apprendre	J'ai envie de m'investir (de me donner) dans mes cours.
Sentiment de compétence	Je trouve que je suis doué-e.
Attrait des études	J'ai du plaisir à étudier au CO.
Etat d'anxiété	Je me fais du souci pour les évaluations.

Relations perçues avec l'enseignant-e

Dimension	Exemples de questions
Directivité	Il arrive à capter (à retenir) toute notre attention.
Soutien	Il nous encourage beaucoup, il nous motive.
Empathie	Il accepte de discuter si nous ne sommes pas d'accord avec lui.
Responsabilisation	Il nous laisse nous organiser dans le travail à faire en classe.
Incertitude	Il nous laisse faire les fous dans la classe (il se fait chahuter).
Insatisfaction	Il semble mécontent, fâché.
Réprimande	Il nous menace avec des punitions.
Sévérité	Il exige que tous les élèves soient très disciplinés.

WWW.OSP@CO-BELLUARD.CH

RÔLE

L'équipe du Centre d'orientation du Belluard est composée de deux psychologues conseillers en orientation, Mme Sandra Clerc, un-e nouveau-elle collaborateur-trice qui remplacera Mme Revaz dès l'automne ainsi que de Mme Annie Papaux, la secrétaire-documentaliste. Leurs bureaux se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment principal.
Les conseillers en orientation ont pour tâche de sensibiliser les élèves au monde des activités professionnelles et des études, ainsi que de les aider à choisir une profession ou une voie d'étude préparatoire. Si nécessaire, ils prêtent leur appui dans la recherche d'une place d'apprentissage ou d'une filière de formation. Le Centre est également à disposition des personnes résidant dans le cercle géographique du Belluard, en particulier des jeunes qui ont quitté l'école sans avoir réglé la question de leur orientation ou de ceux et celles qui sont confrontés-ées plus tard à des questions de réorientation et de changement de profession.

ELÈVES, À VOUS DE JOUER !

Le Cycle d'Orientation est une période charnière durant laquelle il faut faire son premier choix de vie. Désormais, il est important de se poser des questions, de s'informer pour ensuite se décider pour une voie professionnelle. Cela demande du temps et du travail. De plus, la concurrence pour les places de formation est (toujours plus) rude et il vaut mieux ne pas attendre le dernier moment pour se mettre en action ! N'attendez pas la 3e année pour découvrir le monde professionnel et identifier les domaines qui vous plaisent. Pour vous lancer dans une démarche d'orientation, vous disposez de divers moyens:

- Des séances en classe
- Un classeur personnel d'orientation, « une vie, des directions », distribué dès la 2e année et vu lors des séances en classe
- Des entretiens individuels (sur demande)
- De la documentation en prêt (dossiers, DVD, etc. et des informations utiles (adresses de patrons, guide de stage, listes d'examens de sélection, etc.)
- Un ordinateur et un téléphone à disposition des élèves
- Des soirées d'information
- Des visites et des stages d'information professionnelle
- Un site cantonal : **www.orientationfr.ch** (places d'apprentissage disponibles, examens d'aptitudes ou d'admission, soirées d'information)
- Un site national : **www.orientation.ch** (descriptions des professions et informations sur les écoles)

Les élèves peuvent passer spontanément chaque jour aux bureaux de l'orientation, le matin pendant la pause et l'après-midi dès la fin des cours.

PARENTS, VOUS ÊTES NOS PARTENAIRES!

Le rôle des parents est essentiel dans la démarche d'orientation de l'élève : discuter en famille du choix professionnel, motiver et soutenir le jeune dans la phase de réalisation du projet (stages, candidatures). Une séance d'information à l'intention des parents des élèves d'avant-dernière année d'école aura lieu au printemps 2009. Les conseillers sont à disposition des parents concernant l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants. Ils sont atteignables par téléphone, de préférence entre 16h00 et 17h00.

STAGES

Les stages en entreprises sont vivement recommandés aux jeunes envisageant un apprentissage. Le plus souvent d'une durée de 3 à 5 jours, ils s'effectuent, en principe, sur le temps de vacances et à l'initiative de l'élève et de ses parents. D'une part, au cours de la 8e année, ils permettent de se faire une meilleure représentation de la réalité et des exigences d'un métier. D'autre part, au cours de la dernière année, ils sont davantage destinés à obtenir une place d'apprentissage ou à sélectionner un candidat quand ils sont exigés par l'entreprise. Si le stage ne peut se faire que sur un temps d'école, l'autorisation est à demander aux adjoints de direction du CO. Des listes d'adresses ainsi qu'un guide de stage peuvent être obtenus auprès des conseillers en orientation qui prêtent leur concours pour l'encadrement et l'évaluation. D'entente avec la direction du CO, il se peut que le service d'orientation organise des stages individuels, par classe et sur le temps d'école, pour les élèves de classes à

exigences de base et de classes de développement.

Sandra Clerc et Rachel Revaz
Conseillères en orientation
Tél. 026 3471858

« Ne jamais abandonner…

Pour préparer mon avenir et faire le métier de mes rêves, à savoir gestionnaire en intendance, j'ai dû effectuer des stages dans la restauration et là j'ai appris qu'il y avait un examen d'entrée pour cette formation qui se trouve à Grangeneuve. Je m'y suis préparée en conséquence : m'informer sur l'école, me préparer à un entretien, répéter le français, etc.
L'examen a eu lieu le mercredi 16 avril 2008. Une fois sur place, j'ai eu droit à un entretien collectif, puis individuel où j'ai dû me présenter. Ensuite, il y a eu l'examen pratique qui consistait à :
- de la cuisine : j'ai dû réaliser un menu avec les ingrédients qu'ils nous ont donnés. J'ai réalisé un rôti avec du riz. Je me sentais à l'aise;
- du ménage : j'ai dû passer l'aspirateur dans tous les coins. C'était bizarre de se faire noter quand on passe l'aspirateur !
- de la couture : j'ai dû coudre un bouton le plus rapidement et le plus précisément possible;
- du repassage : j'ai dû repasser des chemises et des jeans en moins de 15 min. C'était trop facile… ils ont même été épatés car je connaissais le truc du journal pour repasser les jeans ! Une astuce que m'a donnée ma grand-maman;
- dresser une table pour 4 personnes, j'ai l'habitude !

Ensuite, j'ai eu à nouveau un entretien, seule, où j'ai dû analyser mon travail que je venais de faire. J'étais tendue, je ne savais pas trop quoi dire…
L'examen a duré en tout 5 heures ! J'en suis sortie fatiguée, mais contente de moi. L'attente des résultats a été longue. Puis, un jour, une lettre m'attendait au foyer. Je n'osais pas l'ouvrir. Malheureusement, la réponse était négative. Je me suis renseignée pourquoi. En fait, j'ai parfaitement réussi l'examen, mais ils ont préféré prendre des personnes plus âgées. J'ai été fortement déçue, car j'avais la limite d'âge ! Je vais donc me réinscrire l'année prochaine et en attendant, je vais faire une 10e année qui me permettra d'acquérir plus d'expérience. »

Louisette Eba, 2D

« Comment ai-je trouvé ma place d'apprentissage ?

Tout d'abord, je me suis demandé quel métier je pourrai exercer. C'est pourquoi je me suis renseigné auprès de ma conseillère en orientation au Belluard. Je lui ai ensuite demandé des listes d'adresses et de numéros de téléphones d'entreprises recherchant des apprentis. Elle m'a expliqué comment rédiger correctement une lettre de motivation. Ensuite, j'ai téléphoné et écrit à diverses entreprises afin de pouvoir effectuer des stages. Pour avoir un maximum de chance de trouver un futur patron d'apprentissage, j'ai commencé mes recherches en octobre 2007.
Après avoir écrit une soixantaine de lettres environ, j'ai reçu quelques réponses. Certaines entreprises m'ont proposé quelques jours de stage grâce auxquels j'ai pu mieux connaître certains métiers et me rendre compte des aspects positifs et négatifs.
Suite à mon stage chez Hertling Clima AG, à mes connaissances acquises durant ces différentes expériences professionnelles, à ma motivation à bien travailler et à une lettre concernant mon impression générale et mon envie d'effectuer ma formation auprès de leur entreprise, j'ai eu la chance d'avoir une réponse positive de leur part. »

Lionel Sirica, 2D

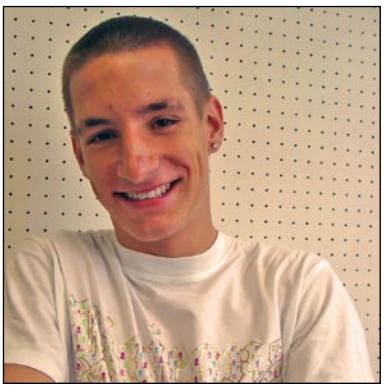

Ils ont reconstruit Rome

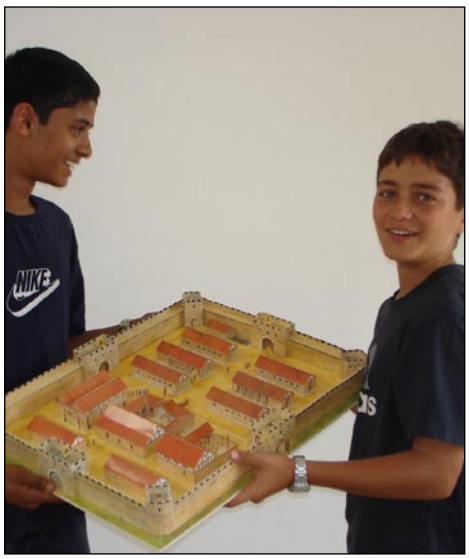

L'Antiquarium du Belluard, ce lieu magique consacré au monde antique, conservait parmi ses trésors des planches de carton destinées à devenir des maquettes. Le célèbre Colisée de Rome par exemple condamné à dormir en deux plates dimensions au fond d'un tiroir. Triste destinée pour un monument aussi prestigieux. A l'époque où les pédagogues d'en haut encouragent ceux du terrain à pratiquer la synergie, il a suffi que trois étincelles se croisent pour allumer le feu. Un professeur de latin, responsable de l'Antiquarium, une enseignante de travaux manuels et leur classe commune de première année, toute motivée. Du coup, au terme de beaucoup de patience, de quelques évocations à Jupiter dans les moments difficiles, la troisième dimension a lentement émergé des platitudes. Voici le Colisée, fier gâteau à trois étages fourré de gladiateurs prêts à être livrés au spectacle. Voici un théâtre avec l'acoustique qu'on sait. Voilà une villa de riches patriciens avec son atrium, son péristyle et même son toit amovible ; l'art de la maquette a ses avantages.

Bravo les enfants, vous avez appris à mieux gérer le temps en vous battant contre l'impatience, vous avez appris à mieux évaluer l'espace et utiliser vos doigts. Et surtout, vous avez reconstruit Rome.

Daniel Stevan
avec Sandra Demierre
et les élèves de la classe 1K

Roma summus amor!*

Durant quatre jours, la classe de latin-grec 3H est partie en voyage d'études à la découverte de Rome. Récit d'un périple inoubliable qui donne envie d'y retourner…

François Murith

Au soir du dimanche 18 mai, 19 élèves et 3 professeurs ont quitté la gare de Fribourg direction la Ville Eternelle. Rythmé par une pluie inattendue, le séjour a tenu toutes ses promesses entre musées, vestiges antiques, glaces et pizzas fines. Une belle expérience de vie commune et une foule de souvenirs. Enfin à Rome ! Dans le train, chacun s'occupe à sa façon : les uns discutent, les autres lisent des magazines, d'autres allument Ipod et PSP. Personne n'a la tête à dormir, même si la nuit en couchettes ne sera pas de tout repos, la faute à quelques ronflements étranges. Au matin, à la gare de Termini, la fatigue laisse place à l'excitation : enfin à Rome !

A peine le temps de découvrir nos chambres dans un charmant B&B qu'il faut entamer notre « grande vadrouille » : le monument à Victor-Emmanuel II, le forum de César, le Palatin et un crochet au Panthéon : simplement splendide ! Avant la pizza du soir bienvenue, nous passons chez le célèbre glacier Giolitti, qui deviendra vite un détour obligé pour notre troupe : du tiramisu à la cannelle en passant par les fruits exotiques et les variétés de chocolat, plus de 50 arômes font saliver les gourmands… L'orage nous surprend lors du retour à l'hôtel et nous apercevons sur le trottoir un pauvre oiseau à l'agonie : le signe de l'heure du dodo.

Le Vatican impressionnant

Réveil matinal (6h30) pour notre excursion au Vatican : il faut y arriver aux premières lueurs pour éviter les longues attentes. Au pied de l'imposante Basilique St-Pierre, nous semblons bien insignifiants. Nous montons les 500 escaliers de la coupole et certains frôlent la chute dans les escaliers penchés. A l'intérieur des musées, nous naviguons de salle en salle au gré des œuvres d'art. Au bout du parcours interminable, nous pouvons contempler les célèbres peintures de la Chapelle Sixtine.

La suite du menu nous dirige vers le Château Saint-Ange (tombeau d'Hadrien) puis à l'Ara Pacis, symbole de la paix impériale. Excepté une pizza renversée, aucun incident n'est à déplorer en soirée. La pluie tombe sans faiblir, mais notre bonne humeur et notre endurance restent intactes : avec nos natels, nous calculons le nombre de nos pas : 20'806 aujourd'hui !

Manchester est champion

Les averses continuent : par bonheur, les rues sont peuplées d'indiens vendant des parapluies à la pelle. Après un bon croissant, tous dans le métro pour l'EUR, quartier construit par Mussolini entre 1937 et 1941. Dans le musée de la Civilisation romaine, nous avons la chance d'admirer la maquette de Rome au temps de Constantin. Notre après-midi est consacré à la visite d'Ostia, ancien port de la ville. Un groupe de jeunes franco-québécois passionnés d'Antiquité est aussi sur place et donne un spectacle dans le théâtre. Nous nous invitons à la fête et entonnons leur hymne « Rome antique ».

La douche du soir est bien méritée, tout comme les pâtes dégustées dans une taverne authentique. La nuit tombée, les footeux cherchent un pub pour regarder la finale de la Champion's League. Rejetés du premier bar puis victimes d'une panne TV, ils trouvent finalement quelques places et suivent les prolongations. Au bout du suspense, les fans de Manchester peuvent exulter et chambrer les perdants.

Carpe diem

Dernier jour à Rome, hélas ! Après les musées du Capitole, la route longeant les forums impériaux nous mène au mythique Colisée que tout le monde attendait impatiemment. Comme notre budget le permet, nous remplaçons l'en-cas de midi par un dernier repas au resto. Les grandioses thermes de Caracalla, prochaine étape du programme, en laissent plus d'un perplexe. L'ultime escale conduit à la fameuse fontaine de Trevi, où le soleil revient pour notre lancer de pièces collectif.

Nous avons tellement de peine à nous séparer de Rome que nous ratons presque le train vers Fribourg. Dans cette course contre la montre, un commando spécial arrive à faire une réserve de sandwiches pour la soirée. Notre nostalgie s'éveille déjà dans les couchettes : promis, on se donne rendez-vous dans 10 ans, même jour, même heure… Merci le Bellu !

Marine Ding, Eva Schnarrenberger, Sarah Vuille, 3H

** Rome, mon plus grand amour*

Une petite histoire policière

Dans le cadre du cours d'allemand, les élèves de la classe 2L avaient comme objectif d'écrire une histoire policière liée au thème de l'habitation tout en utilisant le Präteritum (l'imparfait). Le début était indiqué : «Monika war ganz allein zu Hause. Ihre Eltern waren im Theater. Plötzlich klingelte es an der Tür.» Voici trois histoires originales et captivantes écrites par Aurélie, Alexandra et Hai Yen.

Angela Faeh

■■■ Monika war ganz allein zu Hause. Ihre Eltern waren im Theater. Plötzlich klingelte es an der Tür « Dring… Dring ». Es klingelte, aber Monika hörte nichts, weil sie auf ihrem Computer spielte. « Dring….. Dring » jetzt hörte sie es. Sie ging zur Tür und zwei Polizisten waren vor der Tür.

- « Hallo, sind deine Eltern da ? »
- « Nein, sie sind im Theater. Warum ? »
- « Wir denken, dass deine Eltern am Samstag Abend eine alte und teure Kommode gestohlen haben ! »
- « Meine Eltern ? Nein, das ist nicht möglich! Ich sage es ihnen, dass ihr da wart. »

Ihre Eltern kamen zehn Minuten später zurück. Monika stand langsam von ihrem Stuhl auf. Monika fragte sie: « Was habt ihr am Samstag Abend gemacht ? Ihre Eltern waren verlegen (embarrassés). « Wir haben bei Paul's eine Pizza gegessen. » Flash, es ist am Samstag geschlossen ! « Ja, ok, wir gingen ins Kino. » Monika antwortete ihnen: «Ich denke, dass ihr lügt ! » Monika telefonierte der Polizei und die erzählte die Geschichte.

Am andern Morgen kam die Polizei und fragte (ausfragen = questionner) die Eltern über den Diebstahl (le vol) aus. Sie antworteten, dass sie die teure Kommode gestohlen haben, weil sie ihrer Tochter Monika ein neues Auto kaufen wollten.

Alexandra

■■■ Monika war ganz allein zu Hause. Ihre Eltern waren im Theater. Plötzlich klingelte es an der Tür. Es war spät. Sie sah fern. Es klingelte noch einmal. Sie hatte ein bisschen Angst. Ihre Hände zittterten. Dann öffnete sich die Tür. Monika versteckte sich unter der Kommode. Sie wünschte sich, dass ihre Eltern nach Hause kämen. Monika schaute zur Tür und nahm langsam das Telefon um die Polizei anzurufen. Sie hörte ein merkwürdiges (étrange) Geräusch. Monika stand auf und schloss ihre Augen. Als sie ihre Augen wieder öffnete, fand sie eine kleine Katze! Monika fühlte sich erleichtert (soulagé). Aber die Polizei kam und die Rechung war teuer ! Die Eltern von Monika waren nervös aber auch froh, weil Monika nichts passiert war. Jetzt weiss Monika, dass sie die Türe schliessen muss.

Aurélie

■■■ Monika war ganz alleine zu Hause. Ihre Eltern waren im Theater. Plötzlich klingelte es an der Tür. Monika war nicht zufrieden, weil sie fern sah und sie wollte die Tür nicht öffnen. Der Besucher war ein alter Herr. Er trug einen schwarzen Mantel, eine schwarze Hose, schwarze Schuhe und eine schwarze Mütze. Er hielt auch eine schwarze Tasche an der Hand. Monika konnte sein Gesicht nicht sehen, weil seine Mütze es versteckte. Aber sie wusste eine Sache, sie kannte diesen Besucher nicht. Aber warum war er da ? Er trat ins Haus ein und guckte die Kommode an. Monika hatte Angst und sie rief die Polizei an. Nach zehn Minuten kam die Polizei noch nicht und der komische Besucher stahl teure Sachen. Monika war zu ängstlich und wagte nicht den Mann zu stoppen.
Der Mann ging langsam hinter Monika und plötzlich fing (attrapait) er sie. Sie schrie laut, aber niemand hörte sie. Schliesslich schloss er Monika in einen Kleiderschrank ein. Huii, wie ist das schrecklich.

Hai Yen

Lettres de lecteurs

Dans les leçons d'Education à la citoyenneté et d'approche de l'actualité, le thème du journal est abordé en 2e année. Les élèves de la classe 2B ont collectionné les lettres de lecteurs du journal La Liberté. Puis ils les ont analysées, comparées, discutées durant les cours de français pour finalement jouer le jeu eux-mêmes. Ils ont rédigé une lettre sur un sujet qui les tenait à cœur. Voici quelques-unes de leurs productions.

Daniel Ruffieux

Antiracisme

■■■ Je m'exprime au sujet des affiches de l'UDC, surtout celles où l'on aperçoit cinq mains d'étrangers. A mes yeux, je trouve que cette publicité est provocante, c'est une publicité raciste. Bien des gens me disent que cette affiche a été réalisée pour dire aux Suisses qu'ils perdent de l'argent avec les étrangers. Elle veut sans doute dire que les étrangers qui se naturalisent sont sans importance, mais ceci est totalement faux. Il y a des étrangers qui sont nés en Suisse, qui travaillent, qui sont en ordre avec la justice et qui sont bien intégrés. L'UDC dit que ces affiches veulent nous montrer que des étrangers sont des voyous et qu'ils travaillent au noir. Je comprends un peu cet argument, mais il y a aussi des Suisses qui sont des criminels… Combien d'enfants et de familles étrangères ont été blessés et choqués de voir cette propagande ? Cela m'a aussi énervé. Je suis né en Suisse et je la remercie de m'avoir accueilli. J'aime la Suisse pour ce qu'elle est, et non pas pour ce qu'elle a.

Arben Kryeziu

La Villa Caecilia

■■■ Au CO du Belluard, un bâtiment pouvant accueillir plus de 700 élèves, il est navrant de constater que certains élèves sont séparés de leurs amis et sont placés à la Villa Caecilia. Personnellement, je suis favorable à remettre tous les élèves ensemble. Je pense qu'il serait possible de trouver quatre salles de plus pour y loger les élèves de la Villa Caecilia.

Ce serait mieux pour tous les élèves et chacun pourrait recevoir toutes les informations, cela éviterait des déplacements et des retards pour rien. Ainsi nul ne serait jaloux ou envieux de l'autre. Pour ma part, je serais contente si cette situation pouvait changer. Je vous remercie de prendre note de mon vœu.

Cindie Mundingu

Le salaire des grands patrons

■■■ Je ne trouve pas correct que des gens comme Marcel Ospel gagnent des millions de francs alors que dans des pays on meurt de faim. Le pire, c'est que lorsqu'il y a eu la crise boursière, l'UBS a eu des pertes pour des dizaines de milliards de francs. A ce moment-là, Marcel Ospel a démissionné de ses fonctions, mais quand il est parti, on lui a donné énormément d'argent et ça je ne le trouve pas juste. On peut aussi parler des patrons de Novartis ou de Microsoft, ceux-ci reçoivent aussi de grands salaires. Par contre, je suis d'accord qu'ils soient un peu plus payés que les autres gens, mais moins que maintenant.
Ce que je veux que les lecteurs retiennent, c'est qu'il faut se battre jusqu'au bout pour que ces patrons gagnent moins que maintenant.

Arnaud Pauchard

Eureka! J'ai trouvé!

Dans le cadre du cours de sciences de 3e année, les élèves des classes 3H et 3E ont réalisé par groupes de petits projets de documentation et de recherche. Tout d'abord ils ont choisi un thème qui les intéressait. Ils ont visé des objets ou des phénomènes de la vie quotidienne, pour mieux les comprendre depuis la perspective de la physique. Quand cela était possible, nous nous sommes proposés de parcourir le cheminement suivi habituellement par un chercheur qui essaie de comprendre un phénomène naturel : l'observation, la formulation d'une hypothèse et l'expérimentation pour tester la validité de cette dernière. C'est ce qu'avait fait le savant grec Archimède quand il comprit pourquoi certains corps flottent dans de l'eau. Il avait alors crié «Eureka!», qui signifie « j'ai trouvé !».

Les sujets traités ont touché des domaines bien variés de la physique. Dans la classe 3H : la propagation des tsunamis (Sarah, Ana et Aurélien), les transformations de la voix par l'hélium (Benny et Loïc), la lumière et ses différentes sources (Joachim, Gilles et Romain), la manière de découvrir de nouvelles planètes (David R. et Virgil), l'électricité statique (Nadia et Hélène), le principe de fonctionnement d'un toaster (Marine, Pauline et Eva), la formation des diamants (Sophie et Chloé) en terminant par la poussée d'Archimède (voir ci-dessus). Dans la 3E nous avons énormément appris aussi : les réseaux de téléphonie mobile (Ana-Rita et Mariella), les microprocesseurs des ordinateurs (Tania et Maryline) et les clés USB (Fanny et Nima), les petits haut-parleurs dans les écouteurs (Sandrine et Elodie), le fonctionnement des manettes des jeux d'ordinateur (Cyrill et Arianit), l'effet piézoélectrique dans les montres à aiguille (Nancy et Jennifer), les fours micro-ondes (Quentin et Jérémy) et le taser (Adrian et Bovannak), jusqu'aux appareils de photo numérique (Phydor et Cindy) et les CD/DVD (Miguel et Luca), en finissant par l'aérodynamique (Romain, Xavier et Jean).

L'exercice n'a pas été toujours évident parce que certains thèmes ne se sont pas laissés si facilement amener à notre laboratoire de physique !

Voici un résumé d'un exemple de travail.

Ignacio Monge

La force d'Archimède
(Timothée, David C. et Ulysse)

Archimède était un savant grec qui a vécu en Italie. Il est connu pour ses multiples travaux scientifiques dont le fameux « Traité des corps flottants ».

La découverte :

Le roi Hiéron II de Syracuse (en Sicile) lui demanda de vérifier si une couronne était bien en or et non en argent. Il ne pouvait pas la casser ni utiliser le calcul de volume de l'ornement. Il trouva la solution aux bains publics en observant les objets qui flottaient.

Au début, il fit des expériences en immergeant la couronne ou une masse équivalente d'or pur dans un récipient rempli d'eau à ras bord. Il a alors mesuré le volume d'eau qui débordait dans les deux cas. Mais il n'a pas réussi à tirer des conclusions significatives à partir de ces premières expériences. Malgré l'échec apparent, il constata que quand on plongeait les corps dans l'eau, ceux-ci subissaient une force vers le haut qui contrecarre leur poids : la poussée.

Méthode plus réaliste :

Archimède se prit alors à sa tâche autrement. Il plaça sur une balance bien précise la couronne d'un côté et son poids exact en or pur de l'autre. L'équilibre était évidemment respecté. Ensuite, il immergea la balance. Il observa que si les deux avaient la même masse volumique, alors la poussée était égale. Si, par contre, la couronne était un mélange d'or et d'argent et de ce fait moins dense, elle subissait une poussée plus importante. Un déséquilibre était alors visible. On a nommé cette force la poussée d'Archimède. Son intensité dépend du volume de l'objet en question. Elle neutralise la force de pesanteur quand celui-ci se trouve dans l'eau.

Définition :

C'est une force que subit un corps plongé dans un fluide (liquide ou gaz) soumis à un champ de gravité. Elle provient de l'augmentation de la pression due à la profondeur. La pression est plus forte sur la partie inférieure de l'objet que sur sa partie supérieure : il en résulte une poussée globalement verticale, égale au poids du liquide déplacé par le corps. Elle est appliquée en un point appelé centre de poussée. Elle définit la flottabilité d'un corps.

Formule :

Force d'Archimède = R x V x G
R : la masse volumique du fluide déplacé
V : le volume du fluide déplacé
G : l'accélération de la gravité (environ 10 sur la Terre)
Nous avons pu tester en classe la validité de cette formule en pesant un objet cylindrique en métal (2.5 cm de rayon et 6.5 cm de hauteur) de 1 kg de masse dans l'air et puis dans l'eau :

Poids dans l'air : 10 N (Newton ; erreur ±0.1 N)
Poids dans l'eau : 8.8 N (erreur ±0.1 N)
Différence : 1.2 N (erreur ±0.2 N)
Force d'Archimède:
F = densité de l'eau x volume du cylindre x 10
= 1 kg/dm3 x (π x 0.252 x 0.65) x 10 ≈ 1.3 N

Tenant compte de la marge d'erreur dans nos mesures, la force d'Archimède calculée correspond assez bien à celle que nous avons mesurée !

La grande forme du latin

Depuis dix années déjà, tous les élèves des CO et des collèges du canton de Fribourg qui apprennent le latin ont la possibilité de s'inscrire à un concours de version. Il s'agit pour eux de traduire au mieux un texte latin en français. Cette année, sept jours avant les Calendes de mai, 314 élèves des CO ont concouru. On le voit, le latin est en pleine forme et en plus il est contagieux, car ceux qui le pratiquent sont en pleine forme. Comme Joachim Monnard de la classe 3H de notre école, qui a remporté la palme 2008 de meilleur latiniste du pays de Fribourg. Du moins ce jour-là. Il en est fier, nous aussi. Cocorico n'est pas un mot latin, mais des fois ça fait du bien de le chanter bien haut. Les Infos du Belluard félicitent Joachim pour sa performance. Premier sur 314. Elles n'oublient pas de relever aussi l'excellente prestation d'Eva Schnarrenberger, élève de la même classe, en sixième place magnifique. Pour départager les vainqueurs, le jury s'est appuyé sur quatre critères : les erreurs de latin, de syntaxe et d'orthographe en français, avec un bonus pour traduction élégante. O lecteur des Infos, toi qui étudies le latin ou l'as un jour appris, toi qui n'en as jamais vu la couleur, voici pour toi le texte du concours avec en regard la traduction proposée par Joachim. Tu pourras comparer avec la tienne !

Daniel Stevan

Le texte latin

Quia nemo calceos emebat, sutor fame oppressus aegros homines curare constituit. Contendit se optimum medicum esse et antidotum adversus omnia venena invenisse. Mox omnes stulti homines illo antidoto delectati sunt sutorque praeclarus medicus fuit, nam pejor quam ceteri medici non videbatur.

Loci rex autem aeger erat, et ejus amici istum medicum vocaverunt. Rex vero ei nullam fidem habuit et, viro vocato, jussit poculum afferri. In hoc poculo, rex et venenum et antidotum posuerat et medico dixit : « Pota ! » Timore captus, medicus clamavit et haec verba fecit : « Ego sutor sum, non medicus nec verum est antidotum meum : itaque id potare non possum. »

Tum rex ridens amicis suis dixit : « Caput meum committere voluistis imperito homini, cui nemo etiam pedes committere voluerat ! » Ex illo die, rex jussit amicos suos nullos calceos (nisi ab isto sutore factos) ferre.

La traduction de Joachim

Parce que personne n'achetait ses chaussures, un cordonnier opprimé par la faim décida de soigner les malades. Il prétendit qu'il était un excellent médecin et qu'il avait trouvé un antidote contre tous les poisons. Bientôt, tous les hommes stupides furent délectés par cet antidote ingénieux et le cordonnier fit un médecin remarquable, car il n'était pas vu d'une pire façon que les autres médecins. Cependant, le roi de la région était malade, et ses amis appelèrent le médecin incapable. Mais le roi n'eut aucune confiance en lui et, lorsque l'homme fut appelé, il ordonna qu'une coupe soit apportée. Dans cette coupe, le roi avait versé et le poison et l'antidote, et il dit au médecin : « Bois ! » Pris de panique, le médecin cria et dit ces mots-ci : « Moi, je suis un cordonnier, pas un médecin et mon antidote n'en est pas un vrai : c'est pourquoi je ne peux pas le boire. » Alors le roi, riant, dit à ses amis : « Vous avez voulu confier ma tête à cet homme incompétent, à qui personne n'avait encore voulu confier ses pieds ! » Depuis ce jour-là, le roi ordonna que ses amis ne porteraient plus aucune chaussure (si ce n'est celles confectionnées par ce cordonnier malhabile).

Au jour le jour

mars 2008

Toute l'école au cinéma !

Un cadeau de la direction de l'école, pour marquer la sortie de «MAX & CO», le film des frères Guillaume, anciens élèves. Vous avez apprécié ?

mai 2008

4 équipes étaient engagées pour la coupe du Crédit suisse

Les garçons de 7e année étaient emmenés par M. Jean-Daniel Ottet, les garçons de 8e année par M. Nathanaël Rotzetter, les garçons de 9e année par M. Ivan Corminboeuf et les filles de 9e année par Mme Aude Allemann. Bravo à tous !

Après-midi sportif des élèves de 3e année

Les élèves de 3e année ont eu droit à la Tzampata du Belluard ; gravir les escaliers des Neigles et des Remparts, dans la joie et la bonne humeur !

Tzampata

Deuxième course des escaliers de Fribourg. Participation de 35 élèves de l'école, dont les 6 top records, sous la conduite de M. François Michel. Bravo !

Juin 2008

Spectacle de l'école

Prestation des « Bellusingers » et de la compagnie théâtrale. De nombreux parents et jeunes ont répondu à l'invitation. Bravo aux artistes !

Journée «Mondialisation et Développement Durable»

Dans le cadre du nouveau cours d'histoire-géographie de 3e année, il a été proposé aux enseignants de traiter en interdisciplinarité le thème du «jus d'orange». Les professeurs d'économie familiale, d'éthique et d'économie se sont joints à leurs collègues. La classe 3F, sous la conduite de M. Jérôme Bel, a réalisé cette activité dans le cadre d'une journée thématique.

Les oraux d'anglais et d'allemand

Depuis cette année, ces épreuves sont organisées durant une période définie à l'avance, et selon une organisation officielle. Les professeurs-examinateurs ont ainsi évalué les élèves durant 6 demi-jours.

Réfection des fresques

Les fresques de la cour supérieure avaient été réalisées dans les années huitante par M. Bernard Morel. Il était grand temps de les colmater et de les rafraîchir, tâche qui a été empoignée par Mme Magali Mackinnon et ses collègues enseignants en AC et AV. Ils ont pu compter sur l'enthousiasme des élèves ! Le temps a failli manquer pour terminer avant l'été!

Bal des 3e années

Ils sont chaque année de plus en plus beaux, nos cher-ère-s élèves de 3e année, et chaque année de plus en plus sages…

Suite p.41

Les enseignants aussi ont besoin de moments de détente… A l'occasion, certains et certaines se retrouvent pour parler d'école!

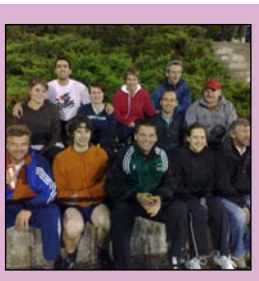

25 avril 2008 : soirée jeux

21 mai 2008 : participation au tournoi de football des enseignants fribourgeois, à Grolley

20 juin 2008 : solstice d'été au sommet de la Berra, magique! Bravo aux organisateurs, qui ont offert la surprise de cette soirée à M. Jean-Claude Cuennet, adjoint de direction à la retraite.

21 juin 2008 : sortie des motards. Ils ont tenu leurs promesses, ils ont été très prudents !

JUILLET 2008

JOURNÉE SPORTIVE

Le temps estival des dernières semaines de juin devait présager d'une magnifique journée sportive. Le ciel en décida autrement, déversant dès 9h00 du matin des trombes d'eau sur les terrains du Guintzet et de St-Léonard. Cet imprévu n'a pas réussi à déstabiliser M. Gérald Giroud, le grand organisateur de la journée, qui a pris rapidement les bonnes décisions. Les joutes sportives se sont déroulées normalement, dans un esprit positif. Il faut dire que le t-shirt «I love le Bellu» était convoité par plus d'un! A midi, le soleil a refait son apparition, pour le grand bonheur des enseignants qui animaient la pause saucisses et gâteaux.
L'après-midi eurent lieu les finales de football et le match de football professeurs-élèves, qui s'est terminé à l'avantage des élèves !

Un grand merci aux organisateurs de la journée et aux élèves pour leur fair-play.

Photos
1. *M. Marin Angéloz, adjoint de direction, maître de cérémonie et Mme Claudine Perroud, directrice*
2. *M. Daniel Stevan, professeur, poète et son «slam d'été »*
3. *«Vous y survivrez», composé et chanté par un groupe d'enseignants. Bravo et merci !*

Clôture de

Fin d'une année scolaire ordinaire… L'édition 2007-2008 s'est déroulée très positivement, les élèves de 3e année ayant été particulièrement agréables. La cérémonie de clôture, constituée de discours et de prestations d'élèves et de professeurs, a été l'occasion pour Mme Claudine Perroud, directrice, de relever l'excellent travail accompli et de saisir l'opportunité de la fin de l'Eurofoot pour les encourager à développer les qualités que nécessitent la pratique d'un sport, mais aussi l'activité scolaire; l'engagement, l'effort, la rigueur, la persévérance, la confiance.
Les élèves remercient Mme Claudine Perroud et la félicitent pour ses 5 ans à la tête du Belluard.
Après avoir pris congé des élèves, l'ensemble du personnel de l'école s'est retrouvé dans un restaurant de la place pour apprécier, entre adultes, la fin d'une nouvelle année scolaire. Ce fut l'occasion d'avoir une pensée émue pour M. Théodore Kneuss, adjoint de direction, en absence maladie; l'école l'accompagne de tout son cœur dans cette épreuve et lui souhaite de retrouver toute sa santé. Pour

4. *Discours de Mmes Mauron et Monnard, au nom des parents*
5. *Discours des élèves*
6. *Les élèves remercient Mme Claudine Perroud*
7. *M. Nathanaël Rotzetter, nouvel adjoint*
8. *Les «Bellusingers»*
9. *Meilleurs diplômes*

8

9

assurer la continuité dans le travail de la direction, un nouvel adjoint a été nommé en la personne de M. Nathanaël Rotzetter. Au nom de tous, la directrice lui souhaite la plus cordiale des bienvenues au sein de l'équipe de direction et l'assure de toute sa confiance dans cette tâche passionnante.

Quelques-uns s'en vont… la plupart restent!
Des remerciements et vœux de réussite furent exprimés aux personnes quittant l'établissement: Marie-Francine Rudaz, enseignante de musique, qui a terminé sa formation et qui va poursuivre son enseignement au CO de la Veveyse, Hildegard Baumgartner, enseignante d'allemand, Marie Leibzig, enseignante d'anglais et Rachel Revaz, conseillère en orientation.
L'école a pris congé de M. Marc Maillard, enseignant de français, d'anglais et de citoyenneté, quittant l'établissement après 35 ans de service à l'Etat de Fribourg.

C'est en musique et avec émotion que M. Nicolas Gisler a été fêté pour ses 41 ans d'activité professionnelle. Son parcours d'enseignant a commencé à l'école primaire de Villars-sur-Glâne en 1967; il a travaillé ensuite en tant que maître de sport à l'école normale cantonale, avant de débuter son enseignement au CO du Belluard en 1976; il a enseigné le sport, la musique, le français, l'allemand, l'histoire. M. Nicolas Gisler a offert un magnifique cadeau d'adieu aux personnes présentes en invitant ses amis chanteurs du groupe vocal « Lundi 7 heures». Merci, Nicolas, de ton engagement durant toutes ces années, et heureuse retraite !

MITIC, UN NOUVEAU COURS POUR LES CLASSES DE 3E ANNÉE DEPUIS 2007

L'option MITIC (Media, image, technologie, information et communication) permet aux élèves de la dernière année de scolarité de se confronter à la réalité du monde virtuel. En effet ce cours aborde des aspects très variés du monde de l'image, de la vidéo et des technologies.

Jean Andonie et Yvan Oberson

De nombreux travaux ont été réalisés en une année ! Pour les découvrir, allez sous **www.co-belluard.ch >Branches > MITIC**

RÈGLES PRINCIPALES À RESPECTER POUR L'UTILISATION DES ORDINATEURS PAR LES ÉLÈVES DU CO DU BELLUARD

INTERNET

Internet doit être utilisé prioritairement pour la recherche d'informations à but scolaire (formation, travaux personnels ou interdisciplinaires). Une utilisation privée ne peut se faire qu'avec l'accord de l'enseignant responsable de l'activité.
Les élèves s'engagent à ne pas consulter, stocker ou diffuser des documents et informations qui:

- portent atteinte à la dignité de la personne,
- présentent un caractère érotique ou pornographique,
- font la promotion de l'alcool, de la fumée ou de toute autre drogue,
- incitent à la haine raciale,
- constituent une apologie du crime ou de la violence sous toutes ses formes.

En cas d'accès «involontaire» à un site de ce type, l'élève clique sur le bouton «Démarrage», «Maison» ou «Retour», selon le navigateur utilisé.

MESSAGERIE COURRIEL SMS CHAT BLOG FORUM

- L'envoi de courriels et de sms dans le cadre scolaire n'est autorisé que sous la stricte surveillance de l'enseignant. Dans tous les cas, chaque document transmis pourra être lu par l'enseignant et portera le nom de son auteur.
- La gestion, la fabrication et la consultation de blog ne sont, en principe, pas autorisées.
- Le chat et la participation à des groupes de discussions (forum) ne sont autorisés que de manière exceptionnelle dans un but d'enseignement.

DROITS D'AUTEUR

Les élèves s'engagent

- à ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation,
- à mentionner les sources lors de l'utilisation d'informations de tiers (textes, photos et sons),
- à ne pirater aucun logiciel.

SOIN

Chacun prendra soin des appareils mis à sa disposition. Un poste de travail est attribué à chaque élève et chacun est responsable du poste qu'il occupe. Les changements de place ne se font qu'avec l'accord de l'enseignant.

- Les élèves sont tenus d'annoncer à leur enseignant tout dégât ou tout dysfonctionnement du matériel informatique qu'ils utilisent. S'ils ne le font pas, ils pourront être tenus pour responsables de ces dégâts.
- Les élèves ne sont pas autorisés à installer des logiciels ou des ressources sur les ordinateurs de l'école. Il est interdit d'ouvrir, de consulter ou de modifier, de quelque manière que ce soit, des documents ou des dossiers appartenant à des tiers, hormis le dossier public de l'enseignant ou d'un camarade. Les modifications des réglages (ressources systèmes, écrans, etc.) ou la «réparation» des appareils sont interdites.

En cas de non-respect de ces dispositions, l'élève sera dénoncé à la Direction qui décidera de la sanction appropriée.

QUIZ EUROFOOT ET JEUX OLYMPIQUES

Tu es incollable sur tout ce qui touche au football et à l'athlétisme ? Tu aimes « surfer » sur Internet ? Alors ce quiz est pour toi !

QUESTIONS SE RÉFÉRANT À L'EUROFOOT

- 1. Dessine le drapeau de l'équipe nationale sacrée championne d'Europe.

- 2. Quel nom porte le stade de Zürich ?.....
- 3. Dans quelle ville s'est déroulée la finale ?.....
- 4. Qui a été sacré « roi des buteurs » de la compétition ?.....
- 5. Quelle est la largeur d'un but de football ?.....
- 6. Peux-tu retrouver le nom des 2 mascottes de la compétition en remettant les lettres dans l'ordre ? T-X-X-F-I-I-R-L .....et .....

QUESTIONS SE RÉFÉRANT AUX JEUX OLYMPIQUES

- 7. Comment se dit Pékin en chinois ? .....
- 8. Quelle nation a gagné le plus de médailles d'or?.....
- 9. Il existe actuellement 35 disciplines qui regroupent près de 400 épreuves. Toutefois, pendant les jeux olympiques antiques, le pancrace était la discipline phare. Quels sports combinait-il (2 sports) ? .....
- 10. Qui a gagné le 100m masculin, l'épreuve reine des J.O. ?.....
- 11. Quel Français a créé « Les J.O. Modernes » en 1896 ?.....
- 12. Le drapeau olympique est formé de 5 anneaux de couleur représentant les 5 continents. Sais-tu quel continent représente la couleur verte ?..... .....

Quiz réalisé par Jean-Daniel Ottet

Découpe et glisse la fiche-réponse dans l'urne placée à l'entrée du bâtiment principal . Les meilleurs résultats feront l'objet d'un tirage au sort et les gagnants recevront un prix.

- **Nom :.....**
- **Prénom :.....**
- **Classe :.....**